



# Neuvecelle

Bulletin n°39  
Janvier 2016



# Sommaire

VIE LOCALE	Page 3	Le mot du Maire
	Page 4	Concours des maisons fleuries
	Page 5	Permis de construire
	Page 6	Etat civil 1915
	Pages 6 & 7	Etat civil 2015
	Pages 8 à 11	Comptes-rendus du Conseil Municipal
	Pages 12 & 13	Rétrospective 2015
CCPE	Pages 14 & 15	La CCPE
PORTRAIT	Page 16	Anne-Marie DURET
	Page 17	Michel REBET
	Pages 18 & 19	Champions de France
HISTOIRE	Pages 20 & 21	Hotel Gallia
	Page 21	Faire Ripaille
VIE SCOLAIRE	Page 22	Ecole maternelle
	Page 22	Rythmes scolaires
	Page 23	Restaurant scolaire
	Page 24	Association de Parents d'élèves
	Page 25	CM2, en route pour le collège
FINANCES	Pages 26 à 33	DOSSIER FINANCES
	Pages 26 à 28	Situation des finances communales
	Pages 28 à 30	La dette
	Page 31	Budget primitif 2015
	Pages 32 & 33	Les finances publiques
ASSOCIATIONS	Page 35	Neuv'gym
	Page 35	Trompes de chasse
	Page 37	Le Jardin des Sons
	Page 38	Ecole de Hand-ball
	Page 39	Le Marque page
	Page 41	Donneurs de sang
	Pages 42 & 43	Neuvecelle Loisirs et Culture
	Page 45	La Neuvecelloise
	Page 45	Tango Passion
	Page 46	L'Atelier d'Art
	Page 46	L'Atelier des Petites Croix

## BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVECELLE N°39

Directeur de la publication : Anne-Cécile VIOLLAND

Responsable de la rédaction : Quentin DEAL

Equipe de rédaction : Thierry BUTTAY, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Florian CHAPUIS, Claudette DURET, Béatrice GAUTHIER, Christian GOSSEINE, Pierrick JACQUIER, Cindy PAGNIER, Karine PEILLEX, Catherine SANNICOLO, Judith VRIGNON, Nadine WENDLING

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Création, mise en page : **STUDIO OLIVIER ROSSET**

Impression : **PUB-SERVICES**

Imprimé en 1900 exemplaires.

Photo de couverture : Johann Touanen



# Le mot du Maire



Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois,

L'année 2015 se termine et aura été riche en évènements au niveau local, intercommunautaire et national.

Concernant Neuvecelle, nous avons choisi de vous présenter un dossier sur le budget. Le budget ! Tout un programme. Nous espérons que cet article vous permettra de répondre à toutes les questions que vous vous posez et à celles auxquelles vous n'aviez pas pensé. Les finances sont bien évidemment au cœur de nos préoccupations, a fortiori quand la baisse des dotations de l'État vient impacter gravement nos possibilités d'investissement. La « baisse des dotations », expression très à la mode, reprise à la fois par les médias et les élus aura des conséquences directes et concrètes sur notre commune. Nous avons la chance de bénéficier d'une commune en bonne santé financière. Pour autant, nous sommes très vigilants à réduire nos frais de fonctionnement, déjà très raisonnés et à repenser les investissements dans ce contexte. D'une manière générale, il faut envisager une évolution du service public, l'État, les collectivités ne pourront plus se permettre de fonctionner comme avant. Une ère nouvelle s'ouvre à nous, il s'agira d'être inventifs et créatifs.

Les 2 projets abordés dès le début du mandat suivent leur cours. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en phase de zonage, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été présenté début décembre devant un public nombreux et intéressé. Les enjeux sont multiples et essentiels, le prochain PLU permettra de se projeter dans les 15 à 30 années à venir. Nous nous devons d'économiser notre foncier. Nous nous devons de nous donner les moyens de préserver le cadre exceptionnel que nous offre notre belle Commune avec l'objectif de redynamiser la population et de permettre à des familles avec enfants de pouvoir enfin se loger à nouveau à Neuvecelle. Bien évidemment, cette révision ne peut se faire qu'en concertation avec vous et avec un axe majeur : l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Le jury de concours d'architectes a sélectionné les trois équipes d'architectes-paysagistes qui proposeront et dessineront un projet abouti pour l'extension de l'école et la création d'un bâtiment annexe accueillant les services et activités périscolaires (restaurant scolaire, salle de sport, bibliothèque, garderie, locaux pour professions libérales...).

2015 aura aussi été une année riche en émotion, en réflexion et en action à la Communauté de Communes du Pays d'Évian.

L'application de la loi NOTRe débute très concrètement par une modification des contours de notre Communauté de Communes puis suivra par une réorganisation des compétences intercommunales. Les concertations auprès des 16 conseils municipaux de la CCPE ont abouti à la décision de fusionner avec la 2CVA (Communauté de Communes du Val d'Abondance), créant ainsi un vaste espace, du Lac jusqu'à la montagne avec une vraie cohérence de territoire et un dynamisme prometteur.

Je ne peux terminer sans évoquer les tragédies du début et de fin d'année. Les attentats nous ont sidérés par l'atrocité de leur barbarie, nous confrontant à l'impensable. Face à tout ce qui déshumanise, qui tend à cliver, à opposer les humains les uns contre les autres, nourrissons notre humanité profonde, exprimons notre solidarité et déployons notre fraternité. Osons affirmer la fierté de notre sentiment républicain.

Au nom des élus du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2016, une très bonne santé pour vous et vos proches et j'adresse mes remerciements à toute l'équipe de rédaction et aux annonceurs qui permettent chaque année de nous offrir une revue municipale de qualité.

Que 2016 se déroule dans la Liberté, l'Égalité, et la Fraternité.

Anne-Cécile VIOLLAND

LA NATURE À NOTRE PORTE

# Maisons fleuries 2015

La visite de la Commune par le jury et les membres accompagnateurs a eu lieu le samedi 18 juillet 2015.

Étaient membres du jury : M<sup>mes</sup> Judith VRIGNON, présidente du jury, Cindy PAGNIER, Monique DEFOLY, David BEHURET.

Membre accompagnateur : M. Daniel BLANC, agent de maîtrise au sein des services techniques communaux.

En 2016, ce concours sera proposé sur inscription en mairie uniquement afin de recentrer l'attention portée par le jury sur les maisons et les balcons qui le souhaitent.

## 1<sup>ère</sup> catégorie : maisons avec jardins visible de la rue

### CHRISTMANN Madeleine

185 f, avenue de Maraîche

### CURDY Jocelyne

221 avenue de Maraîche

### Ferme JACQUIER

Avenue de Maxilly

### VALAT Jean-Michel

440 avenue Champ Bontemps



### Ont été remarqués :

- AUGERT Françoise – avenue de Valère
- BASSANI Eric – 320 chemin de chez Gruz
- BLANC Christine – châlet du Gavot n° 5
- BLANC Marie – 229 avenue de Milly
- BLANC Pierre – 107 rue de la Chataigneraie
- BOCHATON François – 32 avenue du Flon
- BOCHATON Henri – 394 avenue de Maraîche
- BOCHATON Marcel – 13 impasse des Pommiers
- BORZACCHIELLO Françoise – 20 rue du Pré Serve
- BRUNET Arlette – 686 c avenue du Flon
- CARY Gérard – 296 d, impasse des Abbés
- CHARLES Michel – 133 avenue de Montigny
- DAVY Jean-Claude – 270 avenue du Flon
- DUMUSC Gilbert – 391 rue du Parc de l'Abbaye
- ESSEVAZ ROULET Guy – 801 avenue de Milly
- FELICI Yves – 277 chemin des Confertes
- FOREL Serge – 893 avenue de Maraîche
- FRANCOIS Philippe – 130 d rue du Pré des Portes



- GUDEFIN Dominique – 478 avenue du Flon
- HAMEL – 130 a le Pré des Portes
- JACQUIER Pierre – 699 impasse du Grand Champ
- LACROIX Gilbert – 1503 avenue d'Abondance
- LAIDIN Alain – 301 route de Grande Rive
- LAMY Gérard – 6 impasse des Moines
- LAZARETH Michel – 282 avenue de Lécherot
- LECUYER Madeleine – 160 rue du Pré des Portes
- LETRILLARD Henriette – 536 d parc de Maraîche
- MALLINJOURD Pierre – 134 parc des Vernes
- MILNER Geoffrey – 11 rue du Parc d'Ausnières
- MORAND Michèle – 586 parc des Vernes
- MOREL CHEVILLET Alain – 70 chemin des Houches
- MOROSATO Aurèle – 11 avenue de Montigny
- PAGNIER Pierre – 228 rue du Parc de l'Abbaye
- RISACHER Jacques – 250 h impasse des Oiseaux
- ROUMANES Marie-Françoise – 24 rue des Pêcheurs
- SANSOVINI Jean-Marc – 250 f impasse des Oiseaux
- SIMON Patrick – 205 avenue de Verlagny
- ZOCOLA Christine – 80 impasse du Tir aux Pigeons.

## 3<sup>ème</sup> catégorie : balcons ou terrasses

1<sup>er</sup>

### MICHEL Graziella – 703 avenue du Léman

- A été remarqué :
- LEONARDUZZI Alexandre – le Clos Chenevière

## 6<sup>ème</sup> catégorie : commerces et restaurants

- A été remarqué :
- BRASSERIE LE SALOON – Place de Milly



# Permis de construire

Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 octobre 2015

NOM DES CONSTRUCTEURS	GENRE DE CONSTRUCTION	LIEU DE CONSTRUCTION
BUISSON Marlène	Aménagement d'une grange et création de 3 logements	Le Bois du Feu
NAROD Tasleem & RUIZ Violeta	Maison individuelle + piscine – résidence principale	Chemin des Confertes
SARL DIALOGIK	2 villas groupées	64, impasse des Chênes
MULLER Franck	Maison individuelle – résidence principale	Rue du Pré des Portes
SAVY Nicolas & Inès	Maison individuelle – résidence principale	Avenue des Tours
SALZIGER Laetitia & Manuel	Transformation d'une grange en habitation principale	713, avenue de Maxilly
VUILLOUD Anne-Marie & BRAHMI Kader	Maison individuelle – résidence principale	Ausnières
LOSSIGNOL Nathalie	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Moulins
AL HAMMAD Khalid	Maison individuelle – résidence principale	Route de Grande-Rive
RIGA Philippe	Maison individuelle – résidence principale	Avenue de Lécherot
BOCHATON Raoul	2 villas mitoyennes	Chemin des Codes
SABARA Christophe & Muriel	Maison individuelle – résidence principale	Avenue Rouffin
ROGER Nicolas	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
HECKEL Thomas & Vanessa	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
BESANCON Sébastien & Sophie	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Houches
MANFE Nicolas-Xavier	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
MARTIN Sylvain & Virginie	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
JOSUE Dominique	Maison individuelle + piscine – résidence principale	Rue du Pré des Portes



Photo : Johann Touanen



**IL Y A CENT ANS**

# Etat civil 1915

## Naissances

**MUSY** Louise Pauline, le 18 mars  
**LAZARETH** Madeleine Christine, le 23 mars  
**BOCHUT** Lina Marie Louise, le 25 mars  
**GRANJUX** Aline Marie, le 4 avril  
**MICHAUD** André Pierre François, le 20 avril  
**BOCHATON** Jean Louis, le 20 avril  
**BAUD** Edmond François, le 21 juillet  
**MOULLETTE-GRANGÉE** Anne Marie Elisabeth Christiane Julia, le 11 septembre  
**WENDLING** Jean Louis Edouard, le 25 septembre  
**LACROIX** Henri, le 2 novembre  
**GREPILLAT** Edmond Clément, le 4 novembre  
**CAGLIARI** Victorine, Louise, le 8 décembre

## Décès

**CLERC** Christine, 63 ans, ménagère, le 17 janvier  
**RAYMOND** Marie Rosalie, 69 ans, ménagère, le 19 janvier  
**CLAUDE** Victorine, 76 ans, ménagère, le 28 janvier  
**LEBRUN** Anne, 79 ans, sans profession, le 12 février  
**Soldat BURQUIER** Claude, François, Mort pour la France, 31 ans, le 25 février  
**Soldat MICHAUD** Pierre, Mort pour la France, 37 ans, le 1<sup>er</sup> mars  
**FAVRE** Robert, 2 ans, le 12 mars  
**ROSSILLON** Félicité, 72 ans, sans profession, le 18 mars  
**LUGRIN** Renée Germaine, 8 mois, le 18 mars  
**BONNEVIE** François Benjamin, 77 ans, le 28 mars  
**TREBOUX** Virginie épouse BUISSON, 65 ans, sans profession, le 17 avril  
**CACHAT** Jean Pierre, 73 ans, rentier, le 23 avril  
**BURNIER** Marie Madeleine, 5 ans, le 6 juillet  
**ROCH** François Antoine, 13 ans, le 29 août  
**DUFFOURD** François, 52 ans, tonnelier, le 4 octobre  
**MARCHAND** Célestine, 63 ans, ménagère, le 15 novembre  
**LAURENT** Auguste, 51 ans, cultivateur, le 16 novembre  
**DEGRANGE** Julie Caroline, 71 ans, sans profession, le 28 novembre  
**BUTTAY** Amédée, 70 ans, cultivateur, le 3 décembre  
**MUSY** Marie, 78 ans, ménagère, le 22 décembre

# Etat civil 2015

Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 octobre 2015

## Naissances



**JACQUIER QUERO Eléonore Rose Andrée**, le 5 novembre  
**LECOUTRE Luka Kylian Stéphane**, le 6 novembre  
**JU ELSGARD Isabel Lindorff**, le 17 novembre  
**MACALOU Ndeye Ngoné**, le 18 novembre  
**RIZZI Jade**, le 30 novembre  
**MALPERTUIS Axel Georges**, le 6 décembre  
**QUIQUEREZ Floriane**, le 12 janvier  
**MEYER Charline Evie**, le 21 janvier  
**DUCOMMUN Lina Elisa Soukaïna**, le 15 février  
**DALBERGUE Hannah Nelly**, le 17 février  
**BOCHATON Manie**, le 22 février  
**PETROCELLI CALMEL Lili Martine Yolande**, le 5 mars  
**ROSSET PEREIRA Elléa**, le 15 mars  
**BURNET Coline Blanche Philomène Paulette**, le 29 mars  
**BARTHEL Ilyann**, le 6 avril  
**LAMERE Pauline**, le 1<sup>er</sup> mai  
**ADAM Arthur Joël Dominique**, le 14 mai  
**BELLE Lucas Claude Lionel**, le 26 mai  
**DUBOIS LOUKIL Nessa Hédia Lilia**, le 27 mai  
**BAUER Marie Kim-Lan Claudine**, le 2 juin  
**ROUGER LEGROS Aaron Frédéric Jean-Pierre**, le 29 juin  
**SIROT Rachel Nadine Patricia**, le 1<sup>er</sup> juillet  
**TOUTAIN Maëlyn Marie-Rose**, le 6 juillet  
**KRSTESKI Victor Zivko Michel**, le 14 août  
**PASTRELLO Luca**, le 23 août  
**FRITEAU Sinéad**, le 1<sup>er</sup> septembre  
**QUEREJETA Pia Adeline**, le 2 septembre  
**LAINÉ Axel Eric**, le 8 septembre  
**BES Jessy Serge Patrick**, le 11 septembre  
**EL MRADMI Inaya**, le 18 septembre  
**TILLARD Margaux**, le 19 septembre  
**DRZEWIECKI VALLÉE Chloé Eva**, le 20 septembre  
**PAULHE Lily Lucia Hélène**, le 29 septembre  
**RENAULT Derek Jules Luc**, le 17 octobre  
**MONS Anaë Adèle**, le 20 octobre  
**BELMOND CHOLLET Saya Naë Loé**, le 27 octobre

## Mariages



**Sabino Silvano FRASCHINI**,  
71 ans, mécanicien retraité  
& **Anica ANDREI**,  
57 ans, ingénieure,  
le 6 décembre



**Florian Marie César CHAPUIS**,  
40 ans, vendeur  
& **Hervé Simon Joseph LACHAT**,  
49 ans, architecte  
le 5 juillet



**Mathieu Benoît Yves BUCHEZ**,  
30 ans, charpentier  
& **Cindy Marie BOCHATON**,  
35 ans, sans emploi,  
le 7 février



**Guillaume Philippe JEANBLANC**,  
27 ans, masseur-kinésithérapeute  
& **Virginie Suzanne SEJMOWSKI**,  
29 ans, étudiante infirmière,  
le 11 juillet



**Laurent André SALVIGNOL**,  
40 ans, ingénieur chimiste  
& **Valérie Michèle POZO**,  
44 ans, comptable,  
le 7 février



**Emmanuel Eric Henri Jean BOURDAIS**,  
35 ans, horloger  
& **Hanna ISSOP**,  
28 ans, assistante commerciale,  
le 1<sup>er</sup> août



**Martin Iffig LE COSSEC**,  
31 ans, ingénieur  
& **Michiko YAMAHIRO**,  
34 ans, masseuse,  
le 11 avril



**Damien JAUNAY**,  
30 ans, ingénieur  
& **Cécile Marie Edmée MARIEL**,  
31 ans, infirmière puéricultrice,  
le 22 août



**Mohamed AGONI**,  
31 ans, responsable commercial  
& **Gaëlle Esther GAMBLIN**,  
31 ans,  
le 25 avril



**Jean-Yves ROYER**,  
54 ans, poissonnier  
& **Nathalie CROUVIZIER**,  
50 ans, vendeuse,  
le 5 septembre



**Patrice Joseph FERACO**,  
48 ans, coordinateur de loisirs  
& **Carole Hélène NOIZET**,  
32 ans, agent d'accueil,  
le 10 octobre.

## Décès

**CHAUVAT Bernard Marcel Yves**, 70 ans, boucher en retraite, le 6 décembre

**FORSMAN Nils Gunnar**, 83 ans, vice-président d'un groupe pétrolier en retraite, le 12 décembre

**VALAT Jean Paul**, 84 ans, employé communal en retraite, le 23 décembre

**DUCRET Suzanne Yvonne veuve SIBERT**, 92 ans, retraitée, le 3 janvier

**GUEBEY Anne Marie Caroline**, 90 ans, retraitée, le 17 janvier

**RUBIO BERTOLE Bénito**, 58 ans, cadre agent d'entretien, le 3 février

**BERT Jacques Marie Stéphane**, 91 ans, retraité, le 15 février

**HUMBERT Paulette épouse GRANJUX**, 85 ans, retraitée, le 18 février

**SAVARY Anne-Marie épouse DURET**, 78 ans, secrétaire de consulat des affaires étrangères en retraite, le 21 mars

**BAUD Marie-Louise épouse JACQUIER**, 89 ans, sans profession, le 6 avril

**PERTUISET Marcel Marius**, 91 ans, retraité, le 18 mai

**PASQUETTAZ Nicole Marie Jeanne épouse GAUTIER**, 80 ans, sans profession, le 22 juin

**VANDENBULCKE Serge Georges**, 64 ans, médecin en retraite, le 14 juillet

**BOUCHÉ Yves Armand**, 67 ans, Artisan, le 15 juillet

**GREPILLAT Gustave Moïse**, 76 ans, agent d'entretien en retraite, le 20 juillet

**MONNIN Daisy Marguerite Marcelle épouse DÉMAISON**, 92 ans, sans profession, le 6 septembre 2015

**CONSEIL MUNICIPAL**

# Comptes-rendus du conseil municipal

**23 février 2015**

Préalablement à l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal a entendu une communication par laquelle Monsieur Philippe DRAGO, Maire, a déclaré avoir saisi Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, pour mettre fin à ses mandats électoraux de Maire et de Conseiller Municipal, compte-tenu de son état de santé. Le Conseil Municipal l'a remercié pour le travail qu'il a accompli pour la Commune et lui a adressé ses meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2014 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 751 869 euros 36 et de 522 889 euros 36 en tenant compte des restes à réaliser.

- A approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2014 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 179 908 euros 63 et de 144 908 euros 63 en tenant compte des restes à réaliser.

- A affecté le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.

- A prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme, a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.

- A approuvé la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés à passer avec le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

- A décidé de ne pas adhérer au service commun d'application du droit des sols proposé par la Communauté de Communes du Pays d'Évian, la commune se chargeant directement de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- A décidé d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires pour le personnel communal proposé par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été informé de la communication prochaine du jugement relatif au contentieux qui oppose la Commune à la SARL MARELE pour un refus de permis



de construire qui a été opposé à la-dite société.

- A été informé de la conciliation prochainement organisée afin d'apaiser les tensions, d'ordre privé, entre l'association « l'école du chat » et ses riverains.

- A été informé de la construction prochaine, par la Communauté de Communes du Pays d'Évian, de locaux professionnels dans la zone d'activités de Montigny à Maxilly.

- S'est prononcé favorablement à l'installation d'un marquage au sol interdisant le stationnement entre la salle d'animation et l'Eglise.

- Sera convié, à une prochaine réunion du Conseil Municipal, consacrée au projet du futur schéma départemental de coopération intercommunale.

**15 mars 2015**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A installé Madame Mireille DESCHAMPS dans ses fonctions de Conseillère Municipale,

- A élu Madame Anne-Cécile VIOLLAND, Maire, Messieurs et Mesdames Hervé LACHAT, Bernard CHAFFANEL, Claudette DURET, Christian RUFFET et Nadine WENDLING, Adjoints.

- A fixé le montant mensuel des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints au

taux maximum.

- A donné délégation à Madame le Maire de certaines de ses attributions en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

**26 mars 2015**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A installé Madame Arlette MERMIER et Monsieur Pierrick JACQUIER dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux en remplacement de Madame Mireille LUGRIN et de Monsieur Jean-Charles LAZARETH, démissionnaires.

- A créé un poste de 6<sup>e</sup> adjoint, a élu Monsieur Quentin DEAL à ce poste et a fixé l'indemnité de fonction mensuelle afférente à ce poste,

- A modifié la composition des commissions municipales, des comités consultatifs et la désignation des délégués aux structures intercommunales et organismes extérieurs.

- A approuvé le budget primitif principal de 2015 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 3 251 166 euros.

- Section d'investissement : recettes et dépenses : 2 262 539 euros.

- A approuvé le budget primitif annexe de l'eau de 2015 qui s'établit comme suit :



- Section d'exploitation :  
recettes et dépenses : 606 076 euros
  - Section d'investissement :  
recettes et dépenses : 530 731 euros.
  - A décidé de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales.
  - A attribué aux associations les subventions suivantes (**tableau ci-contre**).
  - A accordé une subvention de 26 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 26 900 euros à l'école Saint-Bruno pour les 38 élèves de Neuvecelle scolarisés à l'école primaire de cet établissement.
  - A demandé que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.
  - A accepté le principe de renouvellement du contrat de bail du relais Orange sis au réservoir du Pelloux.
  - A approuvé le périmètre et le plan d'épandage présentés en vue d'exploiter une unité de méthanisation et de compostage sur le territoire des Communes de Féternes et de Vinzier.
  - A approuvé la modification des statuts de la CCPE du Pays d'Evian lui permettant d'assurer les prestations de service pour le compte de ses Communes membres, notamment l'instruction des autorisations d'occupation du droit des sols.
- En fin de séance, le Conseil Municipal, a été informé :
- du programme d'aménagement de l'avenue de Milly et plus particulièrement de la partie haute qui sera réalisé dès cette année.
  - du projet de déploiement de la fibre optique,
  - de la réunion tenue ce mercredi 25 mars 2015 avec les professionnels de la santé de la Commune,
  - du projet d'aménagement et d'extension du groupe scolaire et de la tenue d'une réunion, courant avril, pour sa présentation,
  - du projet de création d'un terrain familial pour l'accueil des gens du voyage.

<b>ASSOCIATIONS</b>	subvention
Lire et Faire Lire 74	300 €
Regards et boules de poils	400 €
Hopitaux du Léman - équipe psychosociale	200 €
Association Départementale de Protection Civile 74	75 €
Arc-en-ciel	200 €
Association des donateurs de voix	75 €
Jeunesse musicales de France	360 €
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	110 €
Association Chablaisienne "L'Ecole à l'Hopital"	200 €
Rugby Club Thonon-Chablais-Léman	1 900 €
Secours populaire français comité du Chablais	300 €
SPIRALE Equipe de Soins Paliatifs des Hôpitaux du Léman	75 €
Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie	273 €
Handi Sport	75 €
Association Prévention Routière	75 €
Népal Mustang Trek Samoens	75 €
MFR Le Belvédère	75 €
AFM Téléthon - Délégation Départementale de la Haute-Savoie	75 €
Maison Familiale Rurale (MFR) Cranves Sales	75 €
Association de Grande Rive	100 €
Art Terre	1 000 €
Alzheimer Haute-Savoie	75 €
Les Restaurants du Cœur	300 €
Mutame Savoie Mont Blanc	195 €

Collège des Rives du Léman	75 €
De l'ombre à la lumière	75 €
SOS Amitié Annecy	50 €
Ligue nationale contre le cancer	50 €
Association de Familles de Traumatisés crâniens et de cérébro-lésés	75 €
Croix Rouge Française	75 €
Lycée "Les 3 Vallées"	360 €
Banque Alimentaire de Haute Savoie	275 €
APEI Thonon Chablais	75 €
La Fourchette de Milly restaurant scolaire	20 000 €
Atelier d'Art de Neuvecelle	1 000 €
Le jardin des sons	3 000 €
Hand Ball	5 000 €
Lou Nove Chatni	5 000 €
Tangolino	200 €
Les trompes de chasse de neuvecelle	1 000 €
Neuv' Gym	800 €
Neuvecelle Loisir Culture	20 300 €
Association Savoie Argentine	80 €
Association française des sclérosés en plaque	75 €
COME N' DANCE	500 €
Théâtralement vôtre	2 600 €
Club de l'amitié	1 000 €
Association donateurs de sang	1 000 €
Association des Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie	75 €
ADMR CHABLAIS EST - SSIAD	1 368 €
Association du Morillon	200 €
Via 74 Antenne de Justice	435 €
<b>TOTAL</b>	<b>71 331 €</b>



**GARAGE GREPILLAT**  
NEUF & OCCASION



**RÉPARATION TOUTES MARQUES**

780 Av. de Maxilly - 74500 NEUVECELLE  
**TÉL. 04 50 75 25 57**  
garage.grepillat@wanadoo.fr  
www.citroen.fr

**HENCHOZ**  
Électricité



Services & Solutions d'Experts

Vongy Park - 4 allée du Delta  
74200 Thonon-les-Bains

**Tél. 04 50 76 01 75**  
Fax 04 50 76 11 97

info@henchoz.fr



[www.henchoz.fr](http://www.henchoz.fr)



*Fleurs fraîches coupées  
Plantes de saison  
Plantes d'intérieur  
Compositions florales  
Décorations  
Idées cadeaux*



33 Rue Nationale - 74500 EVIAN-LES-BAINS  
**04 50 75 26 28**

**30 avril 2015**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A complété et précisé la délibération n° 2015-5 du 23 février 2015 prescrivant la révision n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.
- A fixé, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2015, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1 euro 27 par m<sup>3</sup> (contre 1 euro 24 précédemment) pour tendre à une uniformisation des tarifs avec ceux de la Ville d'Evian conformément à la convention passée avec cette commune.
- A décidé de reconduire les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2015/2016. Le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus a également été reconduit.
- A fixé, pour la prochaine année scolaire, les tarifs du Temps d'Activités Périscolaires et a précisé qu'un dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus serait également consenti.
- A approuvé le projet de police municipale pluricommunale mutualisée.
- A sollicité une subvention au Conseil Général de la Haute-Savoie au titre du produit des amendes de Police pour des travaux de sécurisation à réaliser sur la partie haute de l'avenue de Milly.
- A sollicité le renouvellement d'une convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers retraite à passer avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

En fin de séance, le Conseil Municipal, a été invité, à former une équipe, à la 4<sup>e</sup> édition des Olympiades de Neuvecelle, du 7 juin prochain,

a été informé, du bulletin d'alerte météorologique « fortes précipitations » en cours, a été convié à une réunion de travail du Conseil Municipal qui se tiendra le 9 mai prochain.

**8 juin 2015**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A actualisé le tableau des emplois par la création d'un poste de gardien ou de brigadier et un poste d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe faisant fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

En fin de séance, le Conseil Municipal, a remercié les organisateurs, de la 4<sup>e</sup> édition des Olympiades de Neuvecelle et tout particulièrement Monsieur Thierry Buttay s'est penché sur les axes de réflexion à mener dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.



## 23 juin 2015

Préablement à l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal s'est vu présenter par Monsieur Patrice Malvault, comptable du Trésor, l'analyse financière de la Commune.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A approuvé le lancement d'une procédure de concours restreint sur esquisse de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la construction d'équipements publics sur le secteur de Milly et a défini les modalités de consultation,
  - A approuvé le plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité suite au diagnostic énergétique et technique du réseau d'éclairage public proposé par le SYANE de la Haute-Savoie,
  - A approuvé le régime dérogatoire libre du reversement du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) avec une prise en charge par le budget communal de la Communauté de Communes du Pays d'Evian de la part relevant de l'EPCI et de 50 % de celle à la charge des Communes.
  - A approuvé l'avenant à la convention de fourniture d'eau potable passée avec la ville d'Evian le 11 juin 2004 portant le minimum de consommation à 150 000 m<sup>3</sup> contre 200 000 m<sup>3</sup> auparavant.
  - A approuvé le projet éducatif territorial et ses modalités de mises en œuvre.
  - A arrêté les modalités de fonctionnement d'un marché estival à Grande-Rive,
  - A attribué une subvention de 1 000 euros à la MJC d'Evian,
- En fin de séance, le Conseil Municipal,
- S'est vu rappeler qu'une réunion publique se tiendra le jeudi 25 juin et sera consacrée à la révision du PLU,
  - A remercié les organisateurs de la fête de la musique.

## 24 septembre 2015

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A fixé le seuil de rattachement des charges et des produits du budget M49 (eau potable) à 3 000 euros,
- A approuvé un virement de crédits de 1 euro à intervenir sur le budget M49 (eau potable),
- A retenu la liste des autorisations spé-

ciales d'absence du personnel communal (événements familiaux et garde d'enfants) telle qu'elle a été approuvée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie,

- A mis à jour le tableau des emplois du personnel communal afin de prendre en compte des avancements de grade dont peuvent prétendre certains agents,
- A actualisé le régime indemnitaire du personnel communal afin d'intégrer la filière police municipale nouvellement créée,
- A approuvé le don d'une parcelle de terrain de 11 m<sup>2</sup> sis Avenue Rouffin au profit de la Commune,
- A voté des motions portant sur la réduction du nombre de lits d'hospitalisation en psychiatrie à Thonon-Les-Bains et dénonçant la diminution drastique des dotations versées par l'Etat.
- A approuvé la convention de mise en œuvre du plan de développement de la lecture publique en Pays de Savoie 2015-2020 portant soutien au développement et à l'animation de la bibliothèque municipale.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- S'est vu présenter l'enveloppe financière du projet de réhabilitation et de construction d'équipements publics sur le secteur de Milly dont les différentes tranches sont optionnelles et qui seront réalisées en fonction des capacités financières de la Commune.
- A été informé de la pose de la première pierre du méthaniseur le 16 octobre prochain.
- A remercié les organisateurs des journées du patrimoine dont le thème portait sur les années vingtage.
- A été informé des modalités de participation de notre Commune à l'opération « Octobre Rose » consacrée au dépistage du cancer du sein.
- A été convié à participer à différentes cérémonies (remise des prix du concours des maisons fleuries du 15 octobre à 19 heures en Mairie, 11 novembre...).

## 26 novembre 2015

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A décidé de reconduire le versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, titulaire ou stagiaire, en activité exclusive de la Commune,
- A décidé la modification du tableau des emplois de la filière culturelle afin de prendre en compte un prochain avancement de grade,

- A approuvé la composition du prochain Conseil Communautaire fixant le nombre de siège à 38 conformément à la proposition faite par la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- S'est prononcé favorablement au schéma départemental de coopération intercommunale tel que présenté par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie à 16 voix pour, 5 abstentions et 1 contre,
- A décidé le transfert à la Communauté de Communes du pays d'Evian de la compétence « gestion, entretien des sentiers VTT » précédemment exercée par le SIVOM du pays de Gavot,
- A approuvé le don, par Monsieur AL HAMAD Khalid de la parcelle de terrain cadastrée en section AH sous le numéro 801, pour une surface totale de 58 m<sup>2</sup>,
- A décidé de verser l'indemnité de conseil, à taux plein, au receveur municipal ayant récemment pris ses fonctions.
- A débattu sur le projet de Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme en cours.

**RETROSPECTIVE**

# Souvenez-vous, cela s'est passé en 2015!

La Commission Communication vous propose une petite rétrospective des principaux événements marquants (selon elle) de cette année écoulée. Les manifestations propres aux écoles et aux associations ne sont pas mentionnées ici vu qu'elles sont développées dans les pages plus loin.

## 15 Mars : Election d'Anne-Cécile VIOLLAND, Maire de Neuvecelle



Anne-Cécile VIOLLAND, entourée de Jacques BURNET, Maire de Lugrin, André BOUVET, Maire de Novel, Josiane LEI, Présidente de la CCPE, Renato GOBERT, Maire de Champanges

Après la démission de Philippe DRAGO en février, le Conseil Municipal élit Anne-Cécile VIOLLAND, Maire de Neuvecelle. Nadine WENDLING la remplace comme Adjointe à la Vie Sociale.

## 21 Mars : Décès d'Anne-Marie DURET



Anne-Marie DURET, épouse de Louis DURET, Maire de Neuvecelle de 1983 à 2014, est décédée le 21 Mars. Une foule très nombreuse lui a rendu hommage à l'église et au cimetière.

## 21 Mai : Réunion publique annuelle de la Municipalité



L'équipe municipale présente aux Neuvecellois l'ensemble des réalisations des derniers mois et des projets sur lesquels elle travaille. Chaque adjoint a pu présenter son domaine et Anne-Cécile VIOLLAND a fait le tour de sujets plus généraux.

## 25 Juin : Première réunion publique sur la Révision du PLU



La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme a été lancée par le Conseil Municipal le 23 février 2015. Cette première réunion a permis à la Municipalité et au cabinet d'urbanisme Cachat-Lachat de présenter l'ensemble de la procédure de révision, ses enjeux et ses impacts.

## Printemps : Les services techniques se dotent de matériels modernes



Le budget 2015 a permis d'investir de façon importante pour doter les services techniques de la commune de matériels performants. Balayeuse, tondeuse, motoculteur, camion-benne sont les éléments les plus visibles de ces achats pour cette année.



## Printemps-été : une météo à soubresauts...



Début mai, le Chablais et Neuvecelle en particulier, a souffert de pluies diluviennes : la Dranse a marqué les esprits en sortant de son lit et en ravageant les abords. Dans une moindre mesure, les rues de notre commune ont vu dévaler des m<sup>3</sup> d'eau. En août, ce sont plusieurs épisodes orageux qui se sont succédé avec leurs lots habituels d'incidents : tampons soulevés sur les routes, quelques débordements de ruisseaux (exemple d'orage le 6 juin).

A l'inverse, les fortes chaleurs du mois de juillet (près de 40°) ont poussé les Neuvecellois et les touristes à chercher la fraîcheur, soit dans le Lac, soit à l'ombre des arbres.

## Juillet – Août : des animations cet été à Grande-Rive



La promenade de Grande-Rive a été le théâtre pour la première fois des Marchés nocturnes. Chaque mardi soir, Neuvecelle et Maxilly ont organisé cette animation qui a permis d'accueillir des exposants d'artisanat locaux et quelques commerçants d'alimentation. Une buvette et une animation musicale ont complété l'ensemble. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2016 !

En parallèle, une animation de Tir à l'arc s'est installée tout l'été sur le terrain municipal près de l'hôtel Panorama.



## Septembre : 1<sup>er</sup> Forum des associations avec Lugrin et Maxilly



Cette année, Neuvecelle s'est associée aux communes de Maxilly et Lugrin pour le traditionnel Forum des Associations. Installé à la Salle d'Animation de Neuvecelle, 22 associations ont présenté leurs activités aux habitants des 3 communes. Come'N Danse et Tango Passion en ont profité pour montrer leur savoir-faire.

## Octobre : Mise en place de la Police pluricommunale mutualisée



Karine ANTONELLI et Michaël BENAÏM constituent l'équipe de la Police pluri-communale mutualisée créée avec les communes de Saint-Gingoph, Meillerie, Lugrin, Maxilly, Thollon. Les 2 policiers consacrent 20% de leur temps pour Neuvecelle. Une permanence est assurée tous les samedis matin de 9h à 12h, au poste de Police situé à Maxilly, derrière la Mairie.

## Octobre-novembre : 1<sup>ère</sup> tranche des travaux sur l'éclairage public



Débutés le 20 octobre, le remplacement des luminaires dans les quartiers de la Chaigneraie, du Pré des Portes, avenue d'Evian et avenue du Léman permet de réduire considérablement la consommation d'énergie, et de sécuriser l'ensemble du circuit.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'EVIAN

# Zoom sur le méthaniseur Terragr'Eau, la première pierre est posée

L'inauguration officielle du chantier du méthaniseur Terragr'Eau s'est déroulée le 16 octobre 2015 en présence de nombreuses personnalités et de tous les partenaires du projet. Cette première pierre marque la dernière ligne droite d'un projet de territoire, échafaudé par tous les partenaires durant plusieurs années, et dont l'objectif est d'assurer une protection renforcée des sources d'eau potable et minérale du pays d'Evian. La fin des travaux est prévue d'ici fin 2016.

## La méthanisation c'est quoi ?

La méthanisation est un procédé de traitement et de valorisation des effluents d'élevage agricoles. Les déchets organiques sont dégradés dans des digesteurs brassés et chauffés à 38°C par des bactéries anaérobies (micro-organismes se développant en l'absence d'oxygène). La dégradation des déchets organiques permet de produire une énergie renouvelable, le biogaz, et un digestat naturel qui servira de fertilisant pour les sols.

## Les enjeux pour le territoire

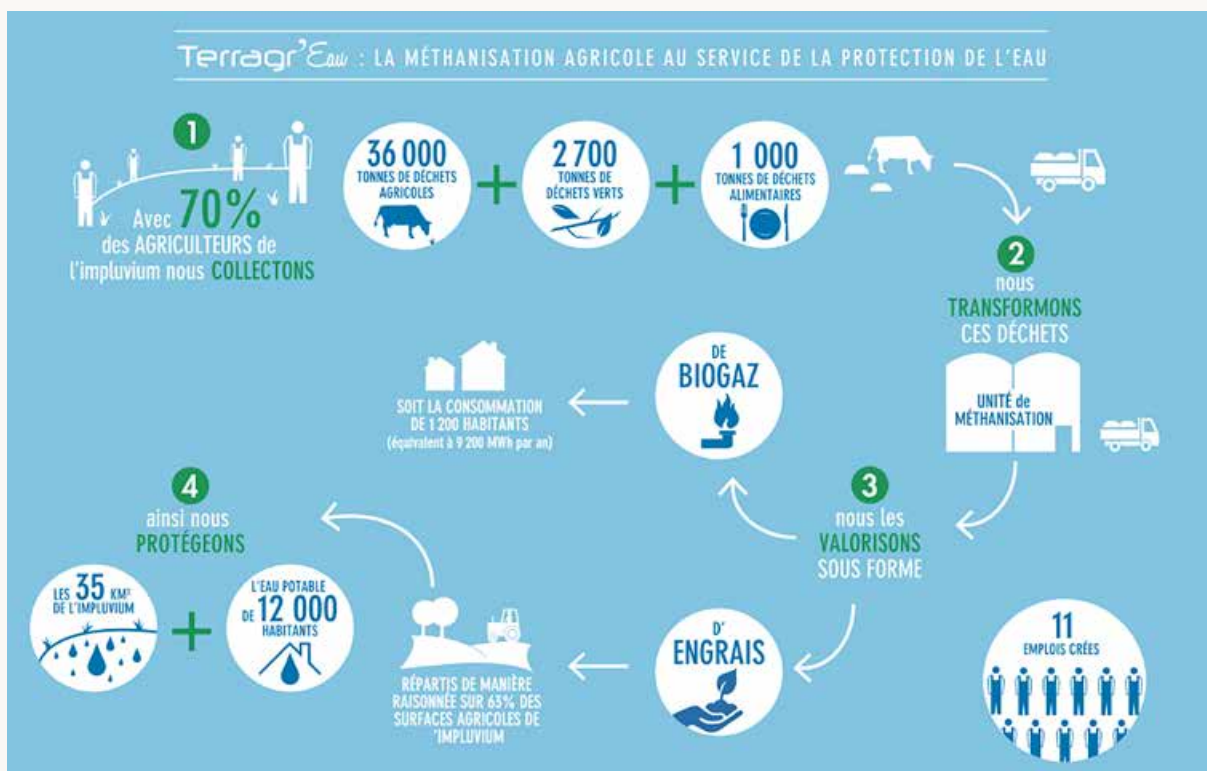
Le bénéfice d'une telle installation est évident pour le pays d'Evian, où l'enjeu est de concilier une activité agricole performante avec la préservation de la qualité des eaux d'infiltration du plateau. C'est en effet sur le plateau de Gavot que se concentrent 35 captages pour l'alimentation en eau potable et la zone d'impluvium du gisement hydrominéral. Cet impluvium est constitué à 60% de surfaces agricoles (dont la moitié de prairies), à 20% de forêts, à 10% de zones humides et à 10% de villages. Cet ensemble de zones humides est l'un des plus beaux de Haute-Savoie et a été classé en 2008 au titre de la convention mondiale de RAMSAR (protection des zones humides internationales).

Face à ces enjeux et pour préserver les ressources du territoire, élus, agriculteurs et

société des eaux d'evian travaillent depuis longtemps main dans la main, notamment à travers l'APIEME (Association de protection de l'impluvium des Eaux d'Evian), qui a initié en 2006 l'étude de faisabilité du projet de méthanisation-compostage. Le succès de l'opération reposant sur l'adhésion de tous les acteurs, la communauté de communes s'est positionnée en 2009 en tant que coordinateur et porteur du projet.

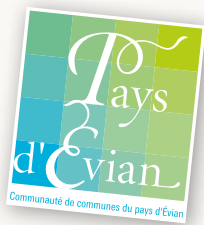
L'enjeu majeur pour tous est de pouvoir contrôler la qualité des sols et d'éviter ainsi toute dégradation des milieux aquatiques.

Le projet prévoit un méthaniseur et une unité de compostage à proximité de la déchetterie de Vinzier. Ces deux unités pourront traiter l'ensemble des déchets organiques du pays d'Evian, composé de l'intégralité des effluents d'élevage (85% des déchets organiques), des déchets de la filière fromagère et des déchets verts issus des trois déchetteries.





# Autres actualités 2015 :



## Le Programme Local de l'Habitat adopté

Suite à l'avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement, le conseil communautaire en séance du 28 septembre 2015, a voté l'adoption du Programme Local de l'Habitat, permettant ainsi de lancer les actions prévues. La mise en oeuvre d'un PLH présente plusieurs intérêts. Le premier étant de disposer d'un outil opérationnel de programmation précisant les moyens qualitatifs et quantitatifs à mettre en oeuvre. Il permet aussi de favoriser le partenariat et la concertation entre collectivités et avec les acteurs de l'habitat. De plus, il favorise la mise en place de la politique retenue par des soutiens financiers de l'Etat complémentaires aux aides apportées par la communauté de communes. Suite à cette décision des élus de mettre en place le PLH, une série d'actions va être lancée : Développer l'offre de logements locatifs aidés, appuyer l'amélioration du parc de logements existants, améliorer l'accès au logement des jeunes et des saisonniers, améliorer l'offre et les conditions de logement des personnes âgées indépendantes et personnes à mobilité réduite, soutenir la réponse aux prescriptions du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, mettre en oeuvre le suivi-animation du PLH

## Première année réussie pour les navettes Evian-stations

Bilan positif et encourageant : 6200 personnes ont emprunté la navette, dont 4600 en hiver et 1600 en été. L'objectif est de faciliter l'accès pour les touristes comme pour les locaux aux infrastructures touristiques et de loisirs du territoire (stations de sports d'hiver, centre nautique, plages, sentiers de randonnée). Les navettes reprennent du service dès le samedi 19 décembre 2015, et pour toute la saison hivernale. Ces navettes desservent NEUVECELLE avec 3 arrêts : Rond-Point, Place de l'Eglise et Milly. Tarif : 1,5€ aller / gratuit pour les moins de 6 ans. La plaquette des navettes (horaires, tarif, itinéraires) est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet : [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr).

## Une patinoire à Bernex pour l'hiver

La future patinoire d'une superficie de 200m<sup>2</sup> s'installe sous le couvert à coté de la Maison Bernolande.

Elle pourra accueillir jusqu'à 120 patineurs en même temps. L'ouverture de la patinoire est prévue début décembre et fermera à la fin des vacances de février. Tarifs: Entrée + location de patins: 6€, Gratuit pour les moins de 5 ans.

## La psychiatrie du Chablais menacée

Face au risque de délocalisation de 23 lits psychiatriques sur les 43 seulement que comptent les Hôpitaux du Léman, les élus du Chablais et le personnel hospitalier se mobilisent et sensibilisent la population. Pour tenter de sauver la psychiatrie déjà sous-représentée sur le territoire du Chablais, signez la pétition adressée à l'ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé). Si vous souhaitez signer la pétition, rendez-vous sur : <http://www.mesopinions.com/petition/sante/psychiatrie-sacrifree-chablais-urgence>

## Bassin lémanique: un nouveau site internet pour encourager le covoiturage

Une nouvelle plateforme internet a été lancée pour encourager le covoiturage des pendulaires dans le Bassin lémanique. Cette initiative franco-suisse vise à désengorger les routes aux heures de pointe. Le site covoiturage-leman rassemble les offres de covoiturage sur la zone frontalière franco-suisse, des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et des cantons de Genève, de Vaud et du Valais. Il suffit de rentrer son point de départ et sa destination. Le moteur de recherche propose sur cette base une liste d'automobilistes qui effectuent un trajet ou un bout de trajet identique ou tout proche. Le coût du voyage commun est aussi précisé. Les autorités ont d'ailleurs relevé qu'un «covoitreur» économisait en moyenne 2 250 euros par année. Plus d'informations sur [www.covoiturage-leman.org](http://www.covoiturage-leman.org)

## RER Sud Léman: les études lancées pour la réouverture de la ligne Evian/Saint-Gingolph

La ligne ferroviaire entre Evian-les-Bains et St-Gingolph est désaffectée depuis de nombreuses années. Seule la route départementale D1005 offre une liaison routière directe entre le Valais et Evian. Cette desserte ferroviaire régionale permettrait d'offrir entre Evian et St-Gingolph une forte complémentarité entre mobilités individuelles et collectives. Les études permettront de débattre de l'opportunité de ré-ouvrir la ligne.

## Téléchargez l'appli tourisme du «Pays d'Évian»

Été comme hiver, l'application mobile Pays d'Évian vous dévoile la grande diversité des activités, des sites à visiter, des loisirs, des sorties, concerts et expositions à venir. Vous cherchez un restaurant à proximité, un hébergement? L'appli vous guide selon votre localisation. Un volet spécial randonnée vous offre quelques 300 km de sentiers, y compris les circuits raquettes. C'est gratuit. A télécharger sans attendre!

Sources : textes extraits du site internet [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)



## André BOUVET

Lorsqu'il intègre la communauté de Communauté de Communes du Pays d'Évian à sa constitution en 2005, André BOUVET est le plus jeune maire de l'assemblée. Il est alors Maire de Novel depuis presque une année. Dix ans après, il présidait avec force, énergie et compétences la commission « Assainissement ». Il ponctuait chaque conseil communautaire de son inimitable sens de l'humour et de la provocation.

Son décès brutal le 16 octobre 2015 laisse la commune de Novel et le pays d'Évian tout entier bien endeuillés. Et à titre personnel, je veux le remercier pour son indéfectible soutien.

Nous nous associons à la peine de sa famille à qui nous témoignons notre plus grande sympathie.

HOMMAGE

# Anne-Marie DURET



## Anne-Marie,

Depuis le 21 mars 2015, les Neuvecellois sont orphelins de celle qui restera toujours leur Mairesse.

Toi qui as toujours été présente aux côtés de ton mari pendant toute la durée de ses mandats, mère et grand-mère exemplaire, tu étais un excellent ministre des affaires étrangères, assurant les relations publiques au plus près de chacun des Neuvecellois.

Louis l'a toujours reconnu, tu as tellement contribué à sa carrière.

D'une élégance affirmée et constante, on était plusieurs à t'envier ta collection de tenues et de chapeaux !

Chaque rencontre était comme un feu d'artifice, le verbe haut, le discours enflammé, tu ne pouvais laisser personne indifférent.

Nous sommes nombreux à nous souvenir des rencontres de catéchisme que tu animais avec la passion de la transmission. Sans oublier tous ces moments d'échange lors des différentes manifestations neuvecelloises où chacun avait plaisir à converser avec toi ou simplement trinquer.

Ton rire et tes éclats de voix résonnent encore en nous.

Défendant tes idées avec conviction, le débat avec toi prenait toujours une couleur passionnée qu'il s'agisse de politique, de religion, de philosophie, ou d'amour.

Permetts moi au nom de tous les Neuvecellois de te remercier pour tout ce que tu as fait pour nous. Et de tout ce que tu étais : chaleureuse, généreuse, dynamique, pleine de vivacité, rayonnante, lumineuse, solaire, les qualificatifs ne manquent pas tant tu débordais de vie.

Une vie que tu adorais et que tu as mis une énergie incroyable à vivre au delà de la maladie et des souffrances. Tu as forcé l'admiration de chacun, ne te plaignant jamais et affichant à chaque instant ton sourire radieux.

Quelles leçons de vie avons nous tous reçues !

Je veux croire qu'aujourd'hui la vie l'emporte sur la mort et nous conservons chacun au fond de nous des moments privilégiés passés avec toi.

Et nous serons là pour prendre soin des tiens, la sérénité fera de nouveau place au chagrin et à la tristesse. Parce que la joie de vivre ça, c'est vraiment Toi.

Merci Anne-Marie.

Anne-Cécile VIOLLAND

## PERSONNALITÉ

# Michel REBET, portrait d'un homme hors du commun

*Quel honneur, et à la fois, quelle pression  
de dresser le portrait de Michel !*

*On ne peut que rester admiratif et respectueux  
de tout ce qu'il fait pour la vie associative  
de notre Commune. Mais qui est-il ?*

### Une personne atypique

Michel est né en 1935 à Evian, un 25 décembre, sûrement pas un hasard...

En 1944, ses parents s'installent à Neuvecelle, sur les hauts de Milly. En 1949, son père est victime d'un accident. Michel est alors obligé d'arrêter ses études à 14 ans, ce qui ne lui a point déplu, pour reprendre l'exploitation familiale. Il devient donc aide-familial jusqu'à ses 21 ans. C'est à cet âge qu'il se met à son compte et devient exploitant agricole, ce qui lui permet, entre autre, de décrocher le titre privilégié de « Bouilleur de crus ». Il en est très fier.

### L'année 1960 : année charnière

En avril 1960, il est embauché au garage communal (ancienne appellation des actuels Services techniques). A cette époque, ils n'étaient que 4 employés, et sans l'équipement moderne de maintenant !

Il continua son activité d'exploitant agricole en parallèle pendant 5 années.

En novembre, il épouse Michèle et leur union donnera naissance à trois enfants. Aujourd'hui, Michel et Michèle ont 7 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants déjà.

### La Vie Associative : le Poumon de sa Vie

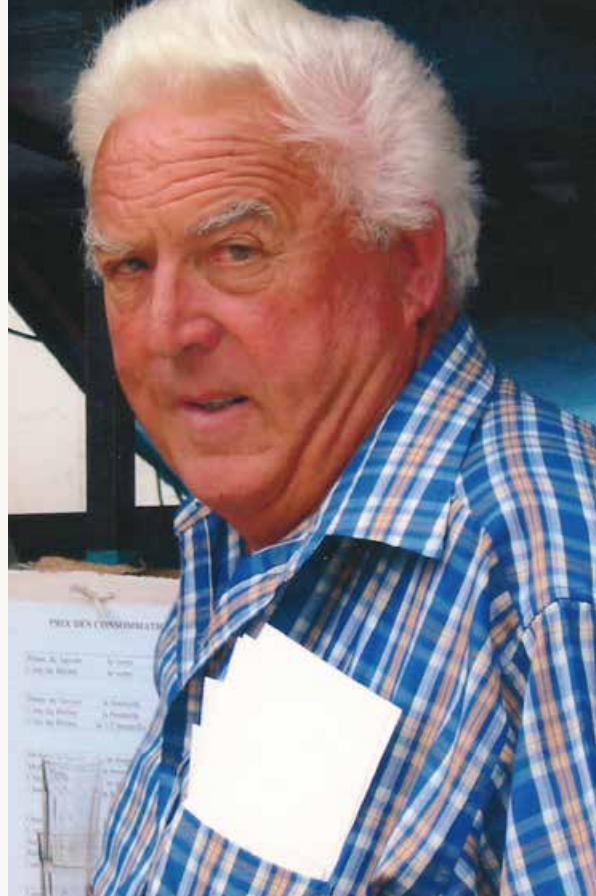
Si la Salle d'Animation devait porter un nom, ce serait bien le sien tant il y a passé du temps avec les Donneurs de Sang, la Kermesse paroissiale, le Téléthon, NLC, etc....

Cela fait 53 ans que Michel donne de son temps à la vie associative. Cela laisse admiratif dans notre monde d'aujourd'hui où l'individualisme prédomine !

Il débute en 1962 où il est membre fondateur de la Kermesse « la Neuvecelloise ». Aujourd'hui encore, il est l'une des pièces maîtresses de cette fête de village qui nous est très chère

En 1968, il devient membre fondateur des Donneurs de Sang, assume la responsabilité tout d'abord de trésorier de 1968 à 1983 et ensuite de Président de 1983 à 2003. Les 20 ans de présidence lui ont valu de belles récompenses : officier, chevalier et commandeur du Mérite du Sang.

Mais ce n'est pas tout, il participe à l'organisation des manifestations de la Commune depuis leurs débuts : le Téléthon, le vide-grenier, les Olympiades, la Fondue des associations, toujours avec le même plaisir.



Michel fonctionne « à l'ancienne » : pas d'ordinateur, pas de portable, son répertoire serait certainement saturé. Cela ne l'empêche pas de répondre toujours présent à toutes les réunions et rendez-vous, en étant toujours à l'heure, toujours joignable, toujours au service des autres.

### Michel et Michèleeeeeee

On ne peut faire le portrait de Michel sans parler de Michèle, serviable et attentionnée, qui a su si bien le seconder. Je ne sais pas, si sans elle, Michel, tu aurais pu donner autant autour de toi. Alors, merci Michèle !

Les municipalités successives, les Neuvecellois et Neuvecelloises te sont reconnaissants pour ton dévouement et te disent RESPECT et MERCI.

Thierry BUTTAY



# Faisons connaissance avec 3 jeunes Neuvécellois **Champions de France!**

*Vous les avez découverts dans la presse locale ou dans Nev'Echos, voire sur le site de la commune. Julie PERTUISET, Victor BACQUIN, Titouan HAAN, 3 Champions de France dans des spécialités bien différentes comme la gymnastique, le trampoline ou la course de montagne.*

*Faisons plus ample connaissance !*



## *Julie PERTUISET, Championne de France de Gymnastique*

1,48 mètre pour 36 kg de muscles, est devenue à 16 ans Championne de France de gymnastique. Julie a obtenu à Cognac la meilleure note sur 3 des 4 agrès qui constituent le concours général : saut de cheval, barres asymétriques, poutre et sol.

D'une famille pas forcément tournée vers la gymnastique et le sport de haut niveau, Julie s'est orientée vers cette discipline après avoir pratiqué d'autres sports où son énergie pouvait se dépenser, comme le foot, le tennis et l'athlétisme. Mais à 8 ans, son choix s'est porté sur la gym. Ce titre vient compléter sa collection de titres départementaux, régionaux et de zone Sud-Est, toujours encouragée par sa famille.

Julie a passé 5 années en section sport-études à Aix-les-Bains, ce qui lui a permis de se construire progressivement et régulièrement dans un environnement favorable à l'épanouissement. Aujourd'hui, Julie est revenue dans son Chablais natal et s'entraîne 10 heures par semaine à l'Avenir Evianais. Mais la priorité cette année reste les études ! Actuellement en classe de Terminale, elle espère l'année prochaine entrer à l'IUT de Lyon pour suivre une formation en biologie orientée sur la diététique du sport. Evidemment, il sera un peu plus difficile de concilier les exigences du sport de haut niveau et les études supérieures. C'est pourquoi elle pense privilégier les compétitions en équipe plutôt qu'en individuel, voire pourquoi pas entamer une nouvelle carrière en Tumbling.

## Victor BACQUIN, Champion de France par équipe de Trampoline.

Avec un père vainqueur de la Coupe du Monde de ski acrobatique, et une maman Championne de France de trampoline, Victor est évidemment à bonne école. La voie était toute tracée, parsemée de saltos, de vrilles, en avant ou en arrière, en touchant le tapis debout, assis voire même couché !

Les compétitions sont constituées de figures imposées et d'une séquence en libre. L'athlète peut s'envoler à 6 mètres de hauteur au-dessus du tapis.

Victor a choisi ce sport après avoir suivi son père en ski de bosses, mais des problèmes de genou lui ont fait renoncer à cette discipline trop exigeante physiquement. Aujourd'hui, entraîné par sa maman, il est devenu en mai à Vandœuvre Champion de France par équipe. Il poursuit sa progression avec comme objectif la compétition individuelle. En juin dernier, il a fini 8<sup>e</sup> des demi-finales du championnat de France senior, l'élite ! Encourageant pour une première... Pour décompresser, Victor (comme Julie d'ailleurs) est parti à Helsinki pour un événement international : Gymnaestrada, rassemblement ludique de 2500 gymnastes de 54 pays.

Mais le sport n'est pas tout ! A maintenant 19 ans, Victor vient de commencer un BTS en management d'unités commerciales, ceci en alternance. Il passe donc 2 jours à l'école Jeanne d'Arc de Thonon, et 3 jours dans une grande société de vente d'articles de sport sur Amphion. Rester dans la région lui permet de continuer les entraînements sous la conduite de sa maman, avec comme objectif d'approcher la finale du championnat de France en individuelle senior. Voici l'objectif pour ces deux prochaines années.



## Titouan HAAN, Champion de France de Course de montagne à Trévignin (73) début juin.

Fils de Valérie DAVASSE, institutrice de l'école de Neuvecelle, Titouan est un athlète complet puisqu'à 16 ans, il pratique régulièrement le cross-country, la piste (2000 mètres steeple), et donc la course de montagne. Ces 3 disciplines de la fédération d'athlétisme lui permettent de pratiquer une activité tout au long de l'année, puisqu'elles sont très complémentaires.

Ce titre de Champion de France l'a pris par surprise car il n'était pas favori et espérait au mieux un podium. Il avait décroché auparavant quelques titres au niveau départemental.

Cela fait 8 ans que Titouan pratique régulièrement la course, inspiré par l'expérience de son papa. Cependant, il a été tenté par d'autres sports comme le foot (mais l'ambiance laissait à désirer...), la gymnastique ou le trampoline. Mais c'est la course qui remporte ses suffrages aujourd'hui, sans regrets. Courir 5 à 6 km, monter 320 mètres, descendre 320 mètres, le tout en 28 minutes, voici le programme type du championnat du monde auquel il participa avec l'équipe de France en Bulgarie fin juin. Résultat, une 28<sup>e</sup> place sur 63, les meilleurs étant italiens et turcs. Ont suivi cet automne plusieurs stages avec l'équipe de France, et le championnat de France de cross cet hiver.

Titouan s'astreint à 5 entraînements par semaine, dont 2 footings et du renforcement musculaire. Mais avec des parents enseignants, il n'est pas question de délaissier les études ! Un esprit sain dans un corps sain... Titouan suit actuellement les cours de première au Lycée Anna de Noailles et se destine à des études plutôt scientifiques.

Alors, Titouan bientôt aux Jeux Olympiques ? Pourquoi pas, mais Titouan ne se fixe pas d'objectifs et préfère progresser pas à pas (normal, pour un coureur...). Pour cela, il fait entièrement confiance à son entraîneur Pascal CROUVIZIER.





## PATRIMOINE

# Le GALLIA

*Aujourd'hui, le Gallia est un site de logements sociaux mais qui se souvient de la mémoire de ce grand hôtel du siècle dernier ?*

### *Qui n'a jamais rêvé un jour d'inventer un nouveau concept ?*

C'est au tout début des années 1900 qu'une alsacienne, Catherine DUFOUR, avec son mari ouvrirent un café dans une petite maison au lieu-dit le Rond-Point. Aujourd'hui cette demeure est devenue le fleuriste de notre commune. Il y avait en face, un autre café tenu par les LEVRAY.

C'est un peu avant 1914 qu'une pension de deux étages avec terrasse surplombant le Lac se construit, annexe du café de Mme DUFOUR. Cela permit de créer quelques chambres et d'y accueillir des rapatriés de la Grande Guerre 14-18, une trentaine qui restait à chaque fois 8 à 10 jours en transit.

On venait déjà à la pension en calèche depuis Evian, pour le point de vue exceptionnel, le bon air et aussi les bonnes tartes aux fruits de Mme DUFOUR.

De la parenté alsacienne vinrent les rejoindre pendant la guerre et ne repartit plus. Parmi elle, une fille épousera un autre alsacien, M. JUGIEUX. Il présidera avec sa femme la destinée de l'hôtel les cinquante années suivantes et décidèrent de construire en 1931 le premier Gallia, incorporant les bâtiments de la pension en les agrandissant et les surélevant. Ce fut Henri JACOBI et M. CHAMPEAU qui dessinèrent cette construction, dans un style art déco.

L'hôtel était connu pour la qualité de sa table, son grand confort et son modernisme (bain privé, téléphone) et son activité se développa jusque dans les années 50 ou commencèrent des agrandissements par la construction de loggias et d'un étage supplémentaire.

Le tout est terminé en 1954. Cette année-là, M. JUGIEUX offre en cadeau de mariage à son neveu M. COUSYN et à son épouse de reprendre l'établissement. Les jeunes époux refusèrent...

La clientèle très bourgeoise et fortunée y passait entre 3 semaines et 2 mois de début mai à fin septembre. Avocats, industriels, hauts fonctionnaires venaient soigner leurs calculs rénaux. De nombreuses familles d'Afrique du Nord y séjournaient fidèlement chaque année.

A son apogée, l'hôtel comptait 6 filles de salles, 1 maître d'hôtel, 5 personnes en cuisine, 2 secrétaires et 6 femmes de chambre. Deux couples y firent toute leur carrière et étaient moniteurs de ski l'hiver. 2 stagiaires de l'Ecole Hôtelière de Thonon et 5 personnes de la famille à la direction, soit environ 25 salariés pour 80 à 100 grandes chambres, ce qui était rare à l'époque.

La particularité de cet hôtel était aussi le fait qu'on entrait par le milieu du bâtiment, coté Rond-Point et avec la dénivellation du terrain, il y avait des chambres au-dessus et au-dessous de ce niveau.

## HISTOIRE

Malheureusement le déclin du thermalisme (causé par la destruction des calculs désormais par rayons), la guerre d'Algérie, la disparition de la clientèle aisée d'Afrique du Nord et le développement du tourisme de masse aux destinations exotiques ont eu raison du Gallia.

Le restaurant ferma vers 1965 et l'hôtel vivotera jusque dans les années 70. Il sera vendu à la ville d'Evian.

Ses anciens propriétaires avaient souhaité que leur bâtiment ait une seconde vie à vocation sociale avec notamment l'accueil d'une résidence pour personnes âgées. Mais il n'en fut rien au final. Résidence étudiante, MJC, il sera finalement démoli dans les années 90 laissant place aujourd'hui aux logements actuels.

Il fut l'un des fleurons de la Belle Hôtellerie Evianaise : beaucoup y ont travaillé et les clients qui y séjournaient en gardent encore un souvenir de vacances d'une autre époque, à jamais gravé.

### *Le saviez-vous ?*

Le nom de GALLIA devait rappeler l'attachement des propriétaires d'origine alsacienne à la France, surtout en cet après-guerre de 14-18.

L'architecte JACOBI a notamment construit à Evian, les hôtels des Ambassadeurs, de la Plage, de la Régence, Les Cygnes et la fameuse plage mondaine d'Evian, devenue Centre Nautique.

M. et Mme COUSYN refusèrent l'hôtel en cadeau de mariage préférant créer un salon de thé/confiserie à Courchevel alors en pleine expansion et reprendre la pension Le Torrent à Lugrin (propriété des parents de Mme COUSYN, née MEDARD).

Une cage d'ascenseur avait été créée mais faute de moyens, il n'y eut d'ascenseur.

A côté du café des LEVRAY, juste avant de prendre la route pour aller vers l'église, dans le tournant se trouvait une forge, tenue par M. LEVRAY. De l'autre côté du rond-point, se trouvait un autre café dont les propriétaires furent Marie et Pierre JACQUIER, grands-parents de Mlle Anne-Marie GRANJUX et de Cécile PERNET. Cette dernière, habite toujours dans cette demeure. Cet établissement était tenu par divers gérants, dont Gasparine GRANJUX (fille des propriétaires de l'époque) qui s'en occupa les derniers temps, vers 1950. Cécile PERNET se souvient bien du Rond-Point de ce temps-là : il y avait beaucoup de vignes et pour seules constructions les trois cafés dont le premier cité qui devint un Grand Hôtel, Le GALLIA.



Le Rond-Point tient son nom du temps où les calèches qui venaient d'Evian faisaient demi-tour après avoir déposé les promeneurs.

Merci à Mme COUSYN, Mme PERNET pour leurs anecdotes et photos

Un grand merci à Sébastien BUET, propriétaire de l'Hôtel Restaurant « Les Cygnes » pour ces nombreuses informations : Quelques rares photos du GALLIA sont aujourd'hui exposées dans son Hôtel.

Florian CHAPUIS



## VOCABULAIRE

# Faites... Ripaille !

Amédée VIII, Duc de Savoie, donc Duc de notre Pays, désespéré par la mort de son épouse, qu'il aimait tendrement, Marie de Bourgogne, décédée en couches le 8 octobre 1422 en son Château de Thonon-les-Bains, décide de se retirer au Château Monastère de Ripaille avec 6 gentils-hommes, quittant ainsi le lieu officiel du pouvoir, alors Chambéry.

Les femmes étaient exclues de ce prieuré, mais la culture d'Amédée VIII, empreinte de l'habitude d'organiser de grands festins, lui fit abandonner progressivement les repas monacaux, frugaux, pour des banquets mémoriaux sous la direction de son cuisinier Maître CHIQUART.

Ainsi Voltaire, retiré depuis 1758 à Ferney-Voltaire et fin connaisseur de l'histoire locale se moqua de cette retraite, qui ne fut pas, en fait, un ermitage alors qu'Amédée VIII l'eut voulu ainsi à la mort de son épouse.



*« Au nord de cette mer  
où s'égarent mes yeux,  
Ripaille je te vois.*

*O bizarre Amédée ! Est-il  
vrai que dans ces beaux  
lieux, des soins et des  
grandeurs écartant toute  
idée, tu vécus en vrai sage,  
en vrai voluptueux ? ...».*

C'est ainsi que l'expression «Faire Ripaille» aurait son origine.

A ceux qui veulent faire ripaille comme le Duc Amédée VIII, à ceux qui veulent épater leurs invités par un repas du Moyen-Age, procurez-vous le traité de Gastronomie médiévale de Maître CHIQUART, manuscrit miraculeusement sauvegardé à travers les siècles, le seul traité gastronomique connu de cette époque avec le traité associé au cuisinier des Rois de France, Guillaume TIREL, dit TAILLEVENT.

N.B : La « mer » de Voltaire, c'est le lac Léman, et il voyait le Château de Ripaille depuis les berges suisses / Editions Acte Sud.

Christian GOSSEINE

REMANIEMENT

# Ecole maternelle

*Beaucoup de changements pour cette nouvelle année à l'école maternelle!*

De nouvelles collègues, 7 pour 4 classes, une nouvelle directrice déjà collègue dans l'école depuis plusieurs années qui a repris pour cette année l'intérim de direction et de nouveaux programmes pour l'école maternelle entrés en vigueur depuis cette rentrée 2015.

Seule l'équipe des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) ne change pas!

Sans oublier les nouveaux horaires : cette année, les temps périscolaires (les TAP) sont regroupés sur 2 jours, les mardis et vendredis de 15h à 16h30 et sont animés par des intervenants extérieurs (gym, danse, jardinage, bricolage...)

Les effectifs changent peu : 103 élèves répartis sur 4 classes à double niveau.

Voici une nouvelle équipe qui, grâce au soutien de l'Association de Parents d'Elèves Lou Nove Chat'ni et de la mairie compte bien réaliser de jolis projets autour du thème « le corps dans tous ses états », en particulier sur les émotions! Nous espérons monter un spectacle mêlant danse et expression corporelle avec l'aide de l'intervenante Pascale TERSOGLIO, un spectacle tout en couleurs et en émotions...



«Les émotions sont faites pour être partagées.» Marc Lévy

CALENDRIER

# Rythmes scolaires, les nouveautés de la rentrée 2015

Depuis septembre, la municipalité a mis en place diverses activités les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 sur la base d'1 heure effective avec des intervenants qualifiés. Les familles participent à hauteur d'environ 2€ de l'heure. Elles inscrivent leurs enfants au trimestre ou à l'année, le mardi et/ou le vendredi. Les activités sont établies selon un calendrier par période d'environ 7 semaines (entre chaque période de vacances).



**En élémentaire, nous proposons :**

- > Activités physiques et sportives
- > Gymnastique Rythmique et sportive
- > Hand-ball
- > Aïkido
- > Autour du théâtre
- > Chant choral
- > Echecs
- > Initiation astronomie (1<sup>ère</sup> période)

Les activités se déroulent soit au sein de l'école et de ses annexes, soit en Salle d'Animation, soit dans la Maison des Associations.



**En maternelle,**

les enfants restent au sein de l'école, nous avons privilégié des moments de détente et de calme pour l'enfant et nous offrons :

- > Autour du Jardin (Art'terre)
- > Eveil musical
- > Autour du théâtre et de l'expression
- > Autour du conte (Lire et faire Lire)
- > Expression corporelle
- > Divers ateliers créatifs.

Nous relaterons dans le prochain Neuv'Echos d'avril 2016 le futur bilan réalisé avec les animateurs début décembre.

Claudette DURET



# La Fourchette de Milly

Les enfants ont repris le chemin de l'école et le restaurant scolaire « La Fourchette de Milly » ne va pas tarder à afficher complet !

Les effectifs de l'école ont largement augmenté ces dernières années mais ni la superficie de la salle de cantine ni le nombre de parents bénévoles n'ont suivi la même courbe de croissance. Et ça commence à coïncider...

De plus, à l'assemblée générale de l'association, qui a eu lieu le mercredi 9 octobre, très peu de parents étaient présents.

Or, **nous avons besoin de vous** pour faire vivre notre association. Nous arrivons à maintenir un prix de repas parmi les plus bas du Chablais et sans votre aide, nous serons contraints d'embaucher du personnel et d'augmenter nos tarifs pour financer ces dépenses supplémentaires.

Petit rappel sur quelques chiffres : La Fourchette de Milly, c'est **95 000 € de chiffre d'affaires** durant l'année scolaire 2014-2015. Et comme vous le savez, une année scolaire, ce n'est pas 52 semaines, mais 32 semaines.

Durant ces 32 semaines, le Restaurant scolaire travaille seulement 4 jours, ce qui veut dire que la Fourchette de Milly génère ce chiffre d'affaires en seulement 128 jours, avec **150 repas en moyenne servis chaque jour**.

30 ans après sa création, la Fourchette de Milly est toujours un véritable succès ! L'année 2015 a été symbolisée par le départ de sa dernière membre fondatrice, Martine PITTET, plus connue sous le nom de « Titine ».

Cette association est véritablement basée sur l'amour d'une équipe de parents bénévoles. Les enfants grandissent, quittent l'école et malheureusement, trop peu de parents viennent renforcer l'équipe et prendre le relais.

De ce fait, je profite de ces quelques lignes pour vous annoncer que **nous recherchons pour notre rentrée 2016-2017, un ou une secrétaire, un ou une trésorière**, sans qui l'association ne pourra perdurer.

Si l'envie d'investir un peu de votre temps libre vous prend, laissez vos coordonnées auprès de notre permanence (Sandra HATON au 06 29 86 11 22), nous nous ferons un plaisir de vous rappeler. Dans notre groupe de parents bénévoles, nous avons tous un travail, il y a des frontaliers, et tous arrivons à trouver un petit moment pour nous réunir de temps à autre quand cela est nécessaire...

Alors, nous comptons sur vous pour cette nouvelle année scolaire et nous attendons avec impatience les parents qui voudront se joindre à nous.

En attendant, très bonne année à vous tous.

La Fourchette de Milly





APE

# Association de parents d'élèves **Lou Nove Chat'ni**

Une nouvelle année scolaire a débuté et l'association de parents d'élèves Lou Nove Chat'ni est toujours aussi présente afin de soutenir les enseignants dans la réalisation de leurs projets.

L'an passé, heureux d'avoir découvert diverses activités comme le canoé-kayak, le ski de fond, un atelier cirque ou un atelier menuiserie, les élèves ont pu célébrer l'heure des grandes vacances lors de la traditionnelle Fête de l'école.

Cette rentrée, avec plus de 250 élèves, notre association doit plus que jamais soulever des fonds pour que nos enfants puissent bénéficier d'une ouverture sur le monde, que ce soit la nature qui nous entoure, la culture ou le sport.

Diverses manifestations se déroulent tout au long de l'année : soirées dansantes,

lotos, ventes de sapins et d'agrumes... Tous les bénéfices servent au bien-être des écoliers neuvecellois. Pour information, l'association a financé l'an passé pour 15 000 euros d'activités.

La dernière animation en date a eu lieu le 10 octobre 2015 à la Salle d'Animation sur le thème d'Halloween : sorcières et vampires étaient légion !

Si le bureau de l'association a été largement renouvelé cette année, les objectifs restent toujours les mêmes : que nos enfants s'épanouissent, que les parents se rencontrent et le tout dans la joie et la bonne humeur !

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochains rendez-vous.

L'association tient à remercier les enseignants pour leur engagement auprès des

enfants et pour leurs projets. Merci à la Mairie pour le soutien matériel et financier, merci aux précieux membres actifs et parents pour leur mobilisation ! Enfin un merci particulier à Thierry BUTTAY, chef cuisinier, pour son professionnalisme et sa générosité.

Amicalement, toute l'équipe de l'association

Merci et à bientôt.

L'équipe LOU NOVE CHAT'NI



Le Bureau :

Présidente : Pascale GHARBI

Vice-Présidente : Virginie PACCOT

Trésorier : Antoine POUPON

Vice-Trésorier : Héroïse CELLARD

Secrétaire : Armelle DOUCET

Vice-Secrétaire : Isabel LAMBRECHT

Membre : Marilène ARNOULD



UNE PAGE SE TOURNE

# En route pour le collège...



La classe de CM2  
qui a quitté l'école  
de Neuvecelle  
en juin 2015  
(photo Le Dauphiné)



S.A.R.L.

# R. JACQUIER électricité

BATIMENT - INDUSTRIE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
CHAUFFAGE - ALARMES  
SIGNALISATION  
MISE EN LUMIÈRE

ZA de MONTIGNY - MAXILLY SUR LÉMAN  
Tél. 04 50 75 22 52 - Fax. 04 50 75 45 13 - 74500 EVIAN LES BAINS



## DOSSIER FINANCES

# Situation des finances communales et zoom sur la dette

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous vous avons présenté un dossier axé sur l'école, et notamment l'évolution de ses effectifs. Sachant qu'avec ses 10 classes aujourd'hui, le groupe scolaire arrive à saturation, l'objectif était de comprendre comment évoluaient les courbes montrant les effectifs des enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire, avec les impacts sur les services périscolaires.

Dans la suite logique de notre raisonnement, nous abordons dans ce dossier la situation des Finances communales, car la Municipalité prévoit des investissements importants notamment au Groupe scolaire afin de répondre à tous les besoins tels qu'ils ont été déjà recensés (cf Neuv'Echos n°46 de Juin 2014).

Et évidemment, on ne peut évoquer les finances communales sans s'arrêter un moment sur la dette, son poids, son origine, sa contrepartie.

Pour cela, nous nous appuyerons sur un rapport élaboré par le Comptable du Trésor (M. Malvault) donnant une photo de la situation financière de Neuvecelle. Au final, l'important est d'essayer de répondre aux interrogations des Neuvécellois, tout en dessinant les contours de notre marge de manœuvre en matière d'investissements pour les prochaines années.

Ce dossier se voulant didactique, vous pouvez vous reporter en pages 34 et 35 afin d'en savoir plus sur le fonctionnement des finances communales, finalement « pas si compliquées ». Vous y trouverez également la présentation du budget 2015.

Bonne lecture !

## 1

### La Situation financière de Neuvecelle

En juin 2015, à la demande de Madame le Maire, M. Malvaux, Comptable du Trésor à Evian, est venu présenter au Conseil Municipal son rapport sur la situation financière de Neuvecelle à fin 2014. Ce document qui est une « photo » nous a donné une base sérieuse sur laquelle nous avons pu observer la situation financière de la Commune. Pour approfondir le sujet, nous avons décidé d'élargir le point de vue en examinant l'évolution sur plusieurs années des chiffres les plus importants.

Le rapport de M. Malvaux est à votre disposition sur le site internet de la Commune



#### Point socio-économique

Fin 2014, Neuvecelle comptait 2 735 habitants se classant dans la catégorie démographique de 2 000 à 3 499 habitants. Afin de replacer la commune dans son environnement, il faut rappeler qu'avec 130 000 habitants, le Chablais représente 2% de la population de Rhône-Alpes avec 62 communes. Cette population est en croissance, les nouveaux venus sont souvent des actifs très qualifiés bénéficiant d'un revenu fiscal élevé.

À Neuvecelle, le revenu fiscal moyen par foyer est de 41 028 €. Il est d'environ 30 000 € pour le Genevois et le Chablais lorsque la moyenne nationale est d'environ 25 000 €.

Ainsi, notre commune doit participer à la solidarité nationale.

À cet effet, l'État a mis en place un mécanisme de redistribution visant à réduire les écarts de richesse et donc les inégalités entre les différentes collectivités locales. Il existe deux types de canaux de redistribution :

- La péréquation verticale assurée par les dotations de l'Etat qui entraîne une baisse de la DGF à notre égard
- La péréquation horizontale, utile à la solidarité entre les collectivités territoriales, s'exerce grâce au Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, la FPIC.

Ainsi, ces deux canaux provoquent une baisse des revenus de la Commune.



#### En matière de fiscalité

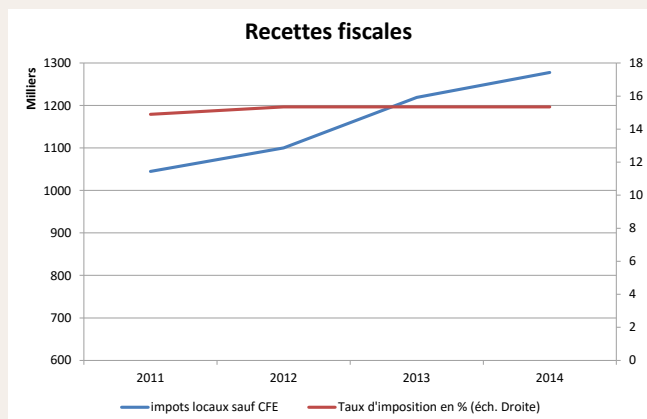
À Neuvecelle, la valeur locative (VL) moyenne des locaux d'habitation calculée par l'administration fiscale est de 4 340 € par habitant, de 50% supérieure à la moyenne nationale. Pour information : depuis 1970, les VL sont revalorisées chaque année pour tenir compte de l'évolution des loyers. Les taxes d'habitations et foncières sont calculées en fonction de cette VL.

Cet indice démontre l'attractivité de la région liée en partie à sa proximité avec la Suisse ainsi qu'à son cadre de vie agréable



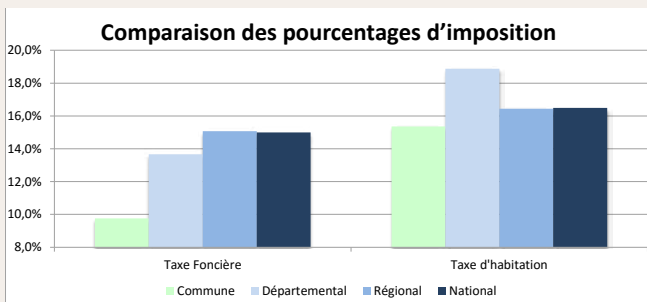
et nous permet de percevoir des revenus fiscaux conséquents soutenus par la richesse du marché immobilier.

Cet atout est directement visible sur les recettes fiscales encaissées par la Commune. En effet, depuis 2011, le taux d'imposition voté par le Conseil Municipal est stable alors que les recettes ont augmenté de manière assez conséquente.



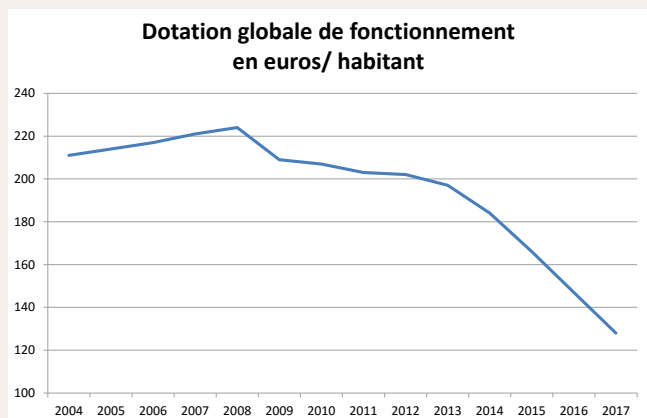
Dans son rapport, M. Malvaux évoque le fort potentiel de notre fiscalité. Mais, le choix de la Commune est d'éviter d'agir sur ce levier. Lors des mandats précédents, une gestion saine et raisonnée a permis de limiter les dépenses de fonctionnement. Il s'agira de poursuivre efficacement ce travail de maîtrise des coûts en économisant au sein des différents postes de dépenses. Un groupe de travail aux économies budgétaires a été créé à cet effet. Néanmoins, ces gains ne permettront pas de compenser la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Même si le taux d'imposition pour la taxe d'habitation voté par la Commune est inférieur de plus de 7% à la moyenne nationale, la valeur locative étant supérieure de 50%, le montant des recettes issues de la taxe d'habitation est lui supérieur de plus 40% à la moyenne nationale.



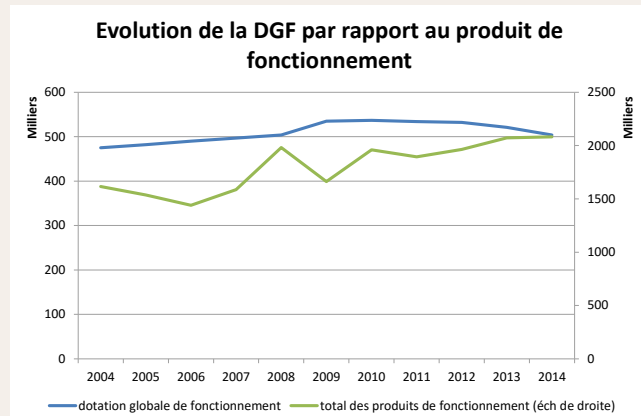
### Dotation globale de fonctionnement

Pour rappel, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) correspond aux fonds rétrocédés par l'État aux communes pour leur fonctionnement. Entre 2015 et 2017, l'État prévoit une baisse de la DGF de 30% plafonnée à 1,9% des recettes ordinaires des collectivités locales.



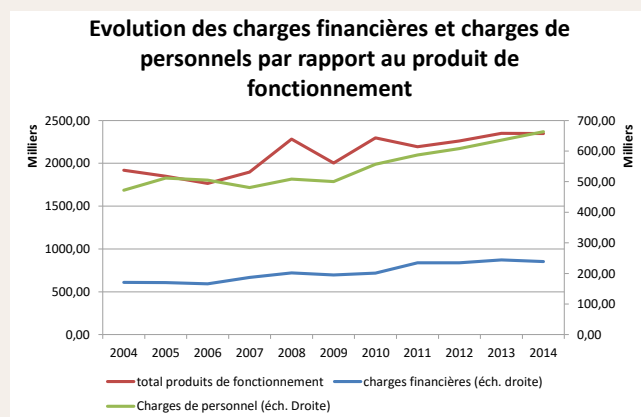
Pour Neuvecelle, la baisse de la DGF aura un moindre effet que pour d'autres communes compte tenu d'un taux de dépendance plus faible. Ainsi, la DGF représente 19% des recettes réelles alors qu'au niveau national ce taux se situe plutôt entre 25 et 30%. Il demeure qu'en 2017, le montant de la DGF sera inférieur de 158 000 euros comparé à celui de 2013.

Le graphique suivant montre que, malgré cette baisse, le total des produits de fonctionnement n'a pas trop diminué.



### Charges

Nos charges financières pèsent un peu plus sur nos charges de fonctionnement. C'est le reflet de l'augmentation de la dette par rapport au budget de la Commune.



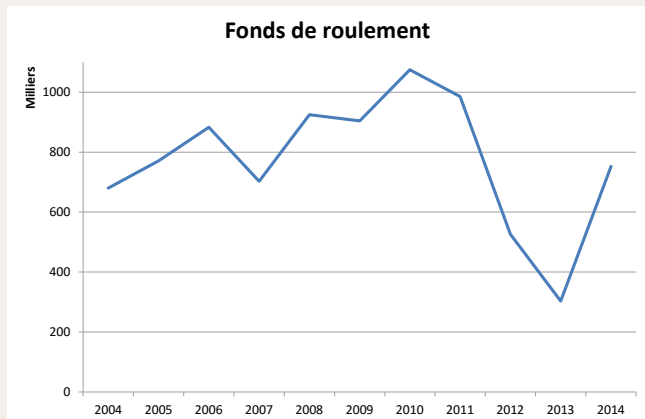
On constate que les charges financières suivent la même évolution que les recettes de la Commune.

Dans le cadre de la maîtrise du budget, les dépenses de charges de personnel semblent en légère augmentation notamment à cause de la réforme des rythmes scolaires. Toutefois, ces charges de personnel sont assez faibles par rapport aux communes environnantes.

## Trésorerie

Nous avons fait le choix de conserver un matelas de trésorerie assez important, ce montant de 800 000€ est à corriger des «Restes à réaliser» en matière de recettes et dépenses d'investissement.

Sur le graphique suivant, on observe que le fonds de roulement est en cours de reconstitution car il a été en partie utilisé dans le cadre de l'aménagement de Grande-Rive.



## Les spécificités de nos finances

**Les fonds frontaliers :** les communes de la Haute Savoie et de l'Ain bénéficient des fonds frontaliers. Il s'agit de montants versés par le canton de Genève pour assumer la charge d'une population vivant en France mais travaillant à Genève. En se déclarant, chaque frontalier permet à sa Commune d'encaisser 1000 €. L'existence de ce fonds est un atout mais le montant est en baisse car tous ne déclarent pas leur statut. Nous devons surtout veiller à ne pas trop dépendre de ce revenu.

*Les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie ont reçu 279,4 millions francs suisses, soit près de 232 millions d'euros, de la part du canton de Genève, au titre des fonds frontaliers pour 2014.*

*Le canton de Genève rétrocède tous les ans aux départements français 3,5 % de la masse salariale perçue par les travailleurs frontaliers imposés à la source à Genève et domiciliés en France.*

*Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie reversent ensuite 60 % aux communes au prorata du nombre de transfrontaliers. Les 40 % restants servent à financer des travaux d'intérêt général (notamment des infrastructures routières ou ferroviaires).*

**La Taxe sur les Eaux minérales d'Evian :** Neuvecelle fait partie des « communes émergentes » comme Evian, Maxilly et Publier. Des captages sont localisés sur son territoire. En contrepartie, elle bénéficie d'une rémunération calculée en partie sur la quantité d'eau captée.

**Les Droits de Mutations à Titre Onéreux :** Il s'agit d'une taxe prélevée sur les transactions immobilières, incluse dans les frais de notaires. Les DMTO sont élevés compte tenu du prix élevé de l'immobilier sur la Commune.

**La Valeur Locative** de Neuvecelle étant de 50% supérieure à la moyenne nationale, les taxes corrélées à cette variable sont élevées.

Après avoir présenté la situation financière de la Commune, nous souhaitons faire un focus sur la dette.

# 2 La Dette

*La dette est un sujet sensible. Lorsque la Commune s'endette, elle investit sur le long terme et pour le bien de tous. Elle s'engage à rembourser, grevant de fait la Capacité d'autofinancement (CAF) pour les budgets des années futures.*

## La Dette de Neuvecelle

A l'inverse de l'État, la Commune ne peut pas emprunter pour son budget de fonctionnement. Les emprunts doivent servir exclusivement à financer les dépenses d'investissement.

Si un emprunt est jugé nécessaire pour un investissement, il doit être proposé et voté au Conseil Municipal.

Pour rappel, la loi de décentralisation permettant à l'Etat de transférer aux Collectivités Locales (CL) certaines compétences et les ressources correspondantes a libéralisé le recours à l'emprunt des CL en supprimant l'autorisation préfectorale préalable qu'elles devaient obtenir avant de solliciter un financement auprès d'un organisme privé.

Des dérives ont eu lieu, certaines CL ont pris des engagements basés sur des produits complexes, quelques fois indexés sur l'évolution de devises ! Ces emprunts toxiques continuent de faire des dégâts. Heureusement, Neuvecelle n'est pas concerné, **nos emprunts sont absolument classiques et tous à taux fixes.**

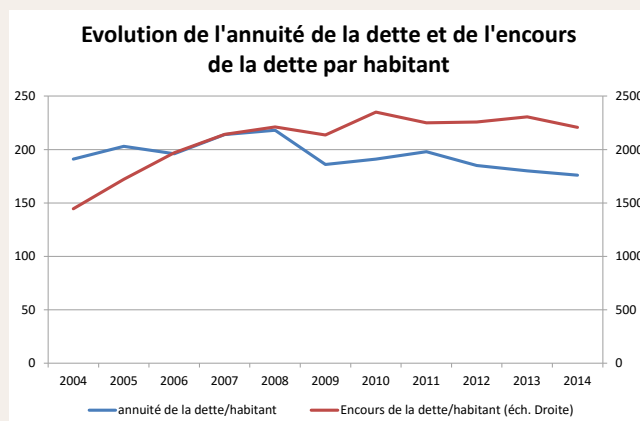
Mais cette liberté nous engage et nous oblige à nous montrer responsables dans la maîtrise de la dette publique.

## Eléments chiffrés

Au 31 décembre 2014, la dette de Neuvecelle s'élevait 6 036 423 €. Ce montant représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts souscrits précédemment par la collectivité. (Le détail est à votre disposition sur le site internet de la Mairie.)

Chaque année, nous en remboursons une partie. «L'annuité de dettes » est égale aux intérêts + le capital. L'annuité est de 474 216 €, dont 233 205 € d'intérêts et 241 011 € de capital.

Il existe plusieurs façons d'analyser ces montants, cela dépend de ce nous cherchons à mesurer :





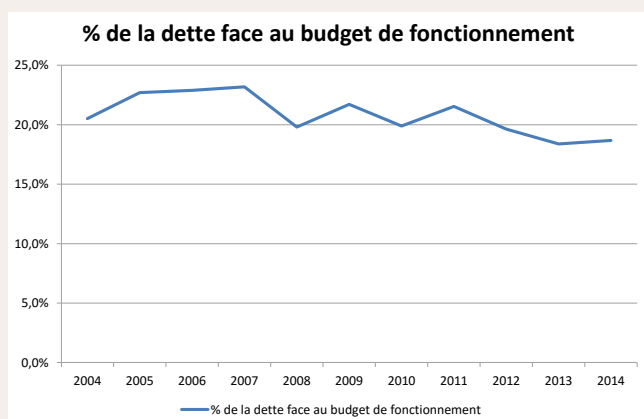
### Poids qui pèse sur chaque habitant :

Le ratio Dette par habitant est de 2 207 €. La dette a fortement augmenté entre 2004 et 2007 suite à différents investissements (voir ci-après) mais est assez stable depuis 2008.

L'annuité de la dette (intérêts et capital) est de 176 € par habitant, historiquement, ce niveau est bien maîtrisé depuis 2000.

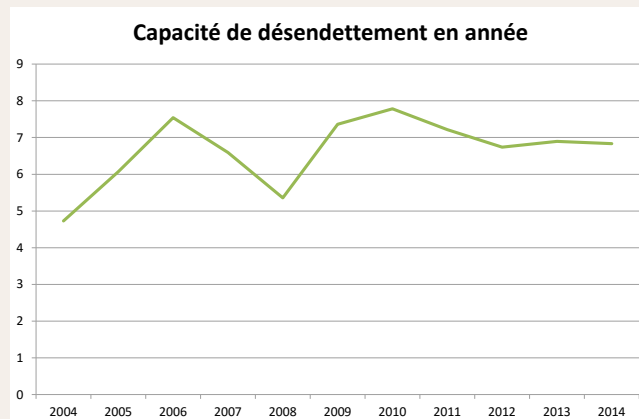
### Poids relatif de la dette face au budget de fonctionnement

On remarque que le pourcentage de la dette par rapport au budget de fonctionnement oscille autour de 20%. Fin 2014, ce taux était de 18,7%. Cela signifie qu'1/5 de notre budget de fonctionnement est consacré au remboursement de notre dette.



### Poids relatif à la CAF et Durée de la dette

La capacité de désendettement est le ratio qui permet de calculer en année le temps qu'il faudrait à la Commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait tout son autofinancement. Il est intéressant mais il faut mettre en perspective le fait que les communes ont vocation à investir et n'ont pas le même horizon temps que les ménages. La cohérence résiderait plutôt dans l'affectation de la dette au type de projet : par exemple, une dette contractée sur du long terme pour financer un investissement de long terme. Structuellement, les communes font appel en partie aux emprunts pour financer leurs investissements, cette notion de temps est donc à relativiser.



Notre dette est récente, la durée de remboursement reste donc assez longue, cela s'explique en partie par les investissements récents de Grande Rive.

### Conclusion sur la dette

Même si la dette par habitant semble élevée, ces ratios nous montrent qu'elle est maîtrisée et reste acceptable en proportion de l'évolution du budget de la Commune.

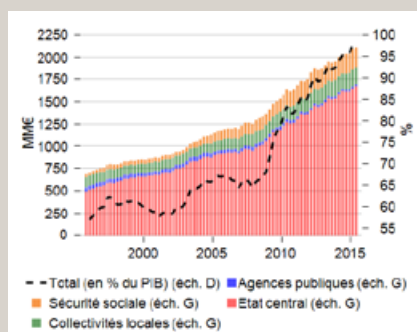
## La situation de la Dette en France

Depuis la dernière crise financière de 2008 et celle nommée « crise des dettes souveraines », nul ne peut ignorer la situation tendue de la dette française. La France emprunte chaque année sur les marchés financiers le montant nécessaire à l'équilibre de son budget.

Pour rappel, la dette publique de la France est celle de l'ensemble des administrations publiques françaises, soit l'ensemble des engagements financiers, sous formes d'emprunts pris par l'État, les collectivités territoriales et les organismes publics.

Cette dette a été évaluée à la fin du premier trimestre 2015 à 2 089,4 milliards d'euros soit 97,5% du PIB.

Mais, il faut avoir à l'esprit que le poids imputable aux collectivités locales est minime.



Depuis 2008, la dette des Collectivités locales a certes augmenté mais en proportion, elle a cru de façon très modérée comparée à la croissance de celle de l'administration publique centrale ou de celle imputable à la sécurité sociale.

La dette française incombe à 80% à l'État central, 9,5% aux Collectivités territoriales et 11% à la Sécurité Sociale.

En 2013, les dépenses de fonctionnement des administrations ont progressé de

3,4% alors que leurs recettes n'augmentaient que de 1,1%. Leur déficit a donc explosé, passant de 3,7 milliards d'euros en 2012 à 9,2 milliards en 2013, sur un total de 252 milliards de dépenses.

Très mineur en 2012, le déficit des administrations locales pesait l'année suivante plus de 10% de l'ensemble du déficit français, rejoignant presque celui de la Sécurité sociale.

Si les collectivités locales creusent leur déficit depuis 2010, celui-ci reste, en poids, amplement inférieur à celui de l'État, en volume, les administrations locales sont encore loin d'être aussi dépendantes que l'État.

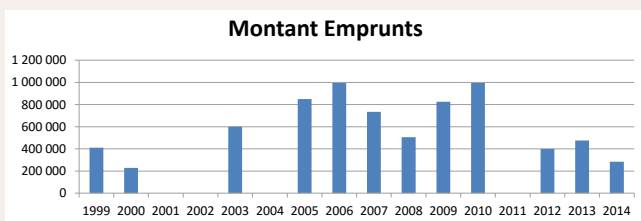
## Les Investissements, contrepartie de la Dette

En vivant à Neuvecelle, vous profitez certainement des nouvelles infrastructures réalisées ces dernières années. Du fait de leurs coûts, ces investissements ont été financés en partie par des emprunts.

Par ailleurs, la Commune a acquis des biens fonciers qui lui semblaient intéressants pour le développement de la Commune (terrain du Clair Matin par exemple), ou pour constituer des réserves foncières permettant de se donner des marges de manœuvre dans le futur (Terrain sous la Mairie).

Enfin, les travaux relatifs à la sécurisation de certains axes ont également été financés par des emprunts (avenue de Lécherot, avenue du Flon).

Voici la liste des emprunts contractés depuis 1999 :



### Concrètement, ces emprunts ont permis les réalisations suivantes :

En 1999, la construction de la Salle d'Animation ainsi que la réalisation des aménagements extérieurs ont été possibles grâce à un emprunt de 410'000 € environ.



En 2003, la Commune a décidé d'acheter le terrain du « Clair Matin ». 600'000 € ont été empruntés pour financer cet achat. La réhabilitation de ce terrain a été effectuée en 2009 et 2010 avec deux emprunts d'un montant d'environ 800'000 €



En 2004, la Mairie a saisi deux opportunités pour se développer.

- La première concerne l'achat du terrain de « la Creuze » qui possède un grand potentiel pour le développement de Grande-Rive (450'000 €).



- Le deuxième achat se portait sur l'Atelier Marcuzzi (428'000 € sur deux ans) pour réaliser la Maison des Associations. La réhabilitation de ce bâtiment a été réalisée en 2006 et 2007 grâce à deux emprunts d'un total de 780'000 €.



Enfin, en 2012, la Commune a entrepris l'aménagement des quais de Grande-Rive. Pour cela, plusieurs emprunts d'un total d'un million d'euros ont été nécessaires pour réaliser les travaux.

# CONCLUSION

Nous avons observé que Neuvecelle a une situation financière relativement saine. Grâce à un environnement socio-économique favorable, la pérennité de nos recettes n'est pas remise en cause.

Elle dépend en premier lieu de revenus fiscaux importants. Il faudra néanmoins être attentif à l'évolution de la répartition des fonds frontaliers genevois et au désengagement de la participation financière de l'Etat.

Par ailleurs, la dette est raisonnablement élevée (les normes généralement admises en la matière sont en effet : une dette «faible» se situant en dessous de 12%; «normale» entre 12% à 16%; «raisonnable» entre 16% et 23% et «élevée» au dessus de 23% à 25%) mais elle a permis de nombreuses réalisations utiles à tous les Neuvecellois valorisant de fait le patrimoine de chacun, au travers de l'augmentation de la valeur locative. Elle a également permis à la Commune de conserver la maîtrise foncière dans des secteurs stratégiques.

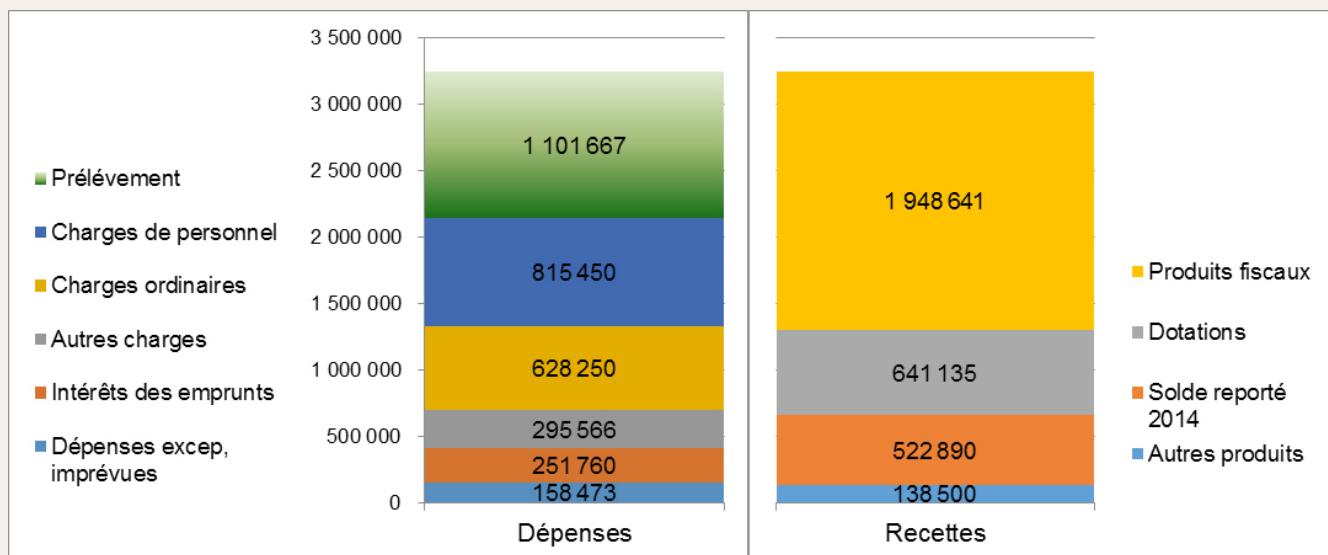
D'autre part, il faut souligner que la dette ne date pas des travaux de Grande-Rive puisque la Commune supporte depuis 2008 le même niveau d'endettement, cela sans effet notable sur les impôts locaux payés par les Neuvecellois.

Néanmoins, il serait difficile d'imaginer dans l'avenir amplifier notre endettement. Augmenter les recettes fiscales en majorant les taux des taxes d'habitation et foncières n'est pas, pour le moment, la solution retenue par l'équipe municipale. Il nous faudra trouver plutôt des solutions nouvelles de financements, telles que la vente de biens fonciers ou la recherche de partenariats public-privé en complément de sources traditionnelles de financement (autofinancement, subventions et emprunts).



# Budget primitif 2015

Le Conseil Municipal a voté jeudi 26 mars le budget primitif 2015 de la Commune.



## Les principales remarques concernant le FONCTIONNEMENT :

- La commune maintient ses taux d'imposition pour la quatrième année consécutive. Donc **il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux**.
- Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 251 166 €.
- Les **recettes** augmentent de 6,50 % en tenant compte du report 2014, et de 0,30 % sans tenir compte du report.
- Les **dépenses** réelles augmentent de 7,60 %, mais que de 0,9 % à périmètre constant.
- L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique donc principalement par de nouvelles charges : ouverture d'une nouvelle classe maternelle, mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, recrutement de personnel pour la Mairie, et les services périscolaires principalement.
- Le prélèvement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses permettant de financer les investissements) augmente de 7,78 % et se monte à 1 071 566 €.
- Les recettes provenant des impôts locaux progressent de 4,68 % grâce à la croissance de la population et aux ajouts de constructions, alors que la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat est en baisse de 7,30 %.

## Les principaux INVESTISSEMENTS inscrits au budget 2015 :

- Travaux d'aménagement pour la sécurisation de la RD 21 (avenue de Milly) pour 360 000 € auxquels il faut ajouter 100 000 € pour l'enfouissement des réseaux par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie).
- Achat de divers matériels pour les services techniques pour 202 500 € dont un petit camion polyvalent
- Des travaux visant à améliorer l'éclairage public et des aménagements de chemins (Vernes, Codes, Saugé,...) pour 214 656 €
- Des frais d'étude concernant principalement l'agrandissement de l'école, la révision du PLU pour 174 936 €
- Achat des murs du bar Le Saloon pour 110 000 € si le Conseil confirme l'intention du Conseil municipal précédent
- Des aménagements des bâtiments communaux pour 98 500 € (notamment le revêtement du sol de la Maison des Associations pour pouvoir y faire du sport)

Le total des dépenses effectives d'investissement s'élève à 1 427 526 €, auxquelles il faut ajouter le remboursement du capital des emprunts contractés par la Commune pour 291 628 €.

**Le financement des investissements s'opère à 80 % par les fonds propres.** Les subventions sollicitées du Département participent au financement partiel de certains équipements (sécurisation de la RD21 par exemple). Le recours à l'emprunt pour 281 500 € ne sera entrepris que si les achats du bar Le Saloon et du véhicule se concrétisent.

Vous pouvez trouver tous les détails de ce budget primitif sur le site de la Mairie : [www.mairie-neuvecelle.fr](http://www.mairie-neuvecelle.fr).





## POUR EN SAVOIR PLUS

# Les finances publiques, spécifiques mais pas si compliquées

Il est important de rappeler les généralités afin de mieux comprendre le fonctionnement des finances locales. Plusieurs missions de service publiques sont confiées à la Commune. En contrepartie, celle-ci bénéficie de ressources de nature différentes : les recettes fiscales, dotations et concours de l'Etat, appelées ressources définitives. Les emprunts sont considérés comme des ressources temporaires car elles seront remboursées. Les domaines de compétence des Communes ont augmenté au fil des lois de décentralisation mais la création des Établissements Publics de Coopération Intercommunales (les EPCI) engage un mouvement inverse en regroupant certaines missions au sein des Communautés de Communes, Urbaines ou d'Agglomération.

## Compétences des Communes

Voici un rappel de la compétence des communes.

- Les communes ont acquis une autonomie de décision et une liberté de conception dans l'élaboration des **documents réglementaires d'urbanisme**, le PLU. Sous réserve de la compétence éventuelle, les maires délivrent les autorisations individuelles d'urbanisme dont les permis de construire. C'est le cas à Neuvecelle, ainsi qu'à Evian et Publier, mais c'est une compétence qui reviendra à terme à la Communauté de Communes dans le cadre d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- Dans le domaine sanitaire et social, la commune met en œuvre l'**action sociale facultative** (crèches, foyers de personnes âgées,...) et le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, indépendant de la commune qui est financé comme une association.
- Elle a en charge les **écoles préélémentaires et élémentaires**, création et implantation, gestion et financement. Sujet d'actualité !
- La commune crée et entretient les bibliothèques, les écoles de musique, les salles de spectacle et organise des manifestations culturelles.
- Elle crée et gère des **équipements sportifs**, subventionne des clubs.
- Elle est également en charge des **aménagements touristiques**.

À ces compétences, s'ajoutent celles qui correspondent à des missions traditionnelles, telles que l'entretien du Patrimoine, des bâtiments communaux et de la voirie communale, la protection de l'ordre public, Police Municipale locale par le biais du pouvoir de police du maire, l'état civil, les fonctions électORAles.

## Budget : structure, élaboration et suivi

De la même manière que pour une entreprise, une commune doit établir un budget pour fixer ses dépenses et prévoir ses recettes. Toutefois, il existe quelques spécificités propres aux finances publiques locales.

L'une des premières différences est le principe de séparation des fonctions entre l'ordonnateur (Le Maire) des opérations budgétaires et le comptable public qui exécute les ordres (Percepteur). En d'autres termes, le Maire émet les titres de recettes (facture d'eau, loyer) et les mandats de dépenses (électricité) alors que le percepteur encaisse les recettes et paie les factures.

## Principes

La transcription des directives européennes a imposé plusieurs grands principes à l'élaboration d'un budget communal :

- **Sincérité** : le budget doit être le plus réaliste possible. En cas de dérives, l'administration peut émettre des objections. Cette qualité est mesurée par le taux de réalisation.
- **Universalité** : l'ensemble des recettes doit financer l'ensemble des dépenses, il s'agit de la notion de caisse unique.
- **Unité** : toutes les recettes et les dépenses doivent figurer dans un document unique retraçant toutes les opérations de la commune. Toutefois, certains services peuvent être gérés en budget annexe (service de l'eau par exemple)
- **Annualité** : le budget correspond à une année civile.
- **Équilibre** : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer.

Puis, un budget est présenté en 2 sections composées de dépenses et de recettes.

## La section de Fonctionnement

Elle est composée de l'ensemble des recettes et des dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune.

Par exemple :

- Pour les dépenses : frais de personnel, frais généraux, les intérêts de la dette.
- Pour les recettes : les impôts locaux, recettes d'exploitation et domaniales, et dotations de l'Etat (Dotations Globales de Fonctionnement).

Le résultat de ces opérations doit être positif et constitue la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute.

Ce montant est basculé vers la section d'investissement via le **prélèvement sur recettes ordinaires** et doit servir en premier lieu au remboursement du capital des emprunts.

La CAF nette = CAF brute moins le remboursement du capital annualisé des emprunts. Ce montant doit également être positif.

La CAF nette est également appelée Épargne Brut d'Exploitation ou Fonds Propres.

## La section d'Investissement

Elle regroupe les dépenses et les recettes ponctuelles liées aux investissements.

Par exemple :

- Pour les recettes : prélèvement sur recettes ordinaires (excédent du budget de fonctionnement), subventions d'équipements, nouveaux emprunts
- Pour les dépenses : remboursement du capital de la dette, achat de biens immobilier, acquisition de matériel (nouvelle balayeuse par exemple).

Il est important de noter que le remboursement du capital doit être couvert par des recettes d'investissement définitives (excédents dégagés par la section de fonctionnement). Il est impossible d'emprunter pour couvrir les charges des précédents emprunts.

D'un point de vue pratique, un budget est présenté suivant un plan de comptes défini au niveau national. Ainsi, le budget principal de la commune respecte la nomenclature MI4 qui définit les chapitres et les comptes à utiliser pour ventiler chaque opération budgétaire.

## Elaboration du budget

En fin de chaque année, le Maire a la mission officielle de préparation du budget.

Puis, la commission des finances se réunit pour établir le budget primitif de l'année suivante.

Ce document prévisionnel consiste à

- anticiper les recettes (impôts locaux et dotations d'État),
- estimer les évolutions des dépenses de fonctionnement,
- collecter les besoins des commissions communales en matière d'investissement,
- définir, éventuellement, le montant des emprunts à contracter afin de réaliser les investissements.

Ainsi, la commission des finances établit un budget équilibré qui sera présenté au Conseil Municipal afin d'être voté (avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année).

## Compte administratif

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année écoulée (émission des mandats et des titres). Ainsi, il permet de s'assurer que les dépenses sont conformes au budget primitif voté par le Conseil Municipal. Il en dégage un résultat ordinaire pour la section de fonctionnement et un résultat extraordinaire pour la section d'investissement.

Le compte administratif doit faire l'objet d'une approbation de la part du Conseil Municipal.

## Compte de gestion

Il est le compte du Trésorier Municipal qui est le plus souvent le Trésorier Principal (TP).

Le législateur a séparé la comptabilité communale en deux.

Seuls les comptes de charge et de produits sont laissés en gestion à la commune.

Les comptes de tiers et financiers sont gérés directement par le TP. Une fois par an, il rend compte au Maire de la comptabilité générale de la commune en lui présentant l'ensemble des comptes.



HÔTEL  ERMITAGE

# Brunch & Spa

**Détente minérale : 98 €\*  
Brunch à La Table  
+ massage minéral de 20 minutes**

**Détente gourmande : 138 €\*  
Brunch à La Table  
+ massage minéral  
au choix de 50 minutes**

**Détente en duo : 268 €\*  
2 brunchs + 2 massages détente de  
50 minutes en duo chacun**

**Brunch seul : 52 € (hors boissons)**

\*Accès sauna, hammam et salle de repos  
inclus dans tous les « Forfaits Détente ».  
Brunch inclus hors boissons.

la  
table  
T

le Spa  
quatre  
terres  
®

Hôtel Ermitage - 1230 Avenue du Léman, Neuvecelle, 74500 Evian-les-Bains  
Réservations : +33(0)4 50 26 85 26

# SARL COLLOUD YANN RAMONAGE

Successeur Maurice Viollaz

181, route de Lesvaux

74500 Féternes

Tél : 04 50 73 21 33

Portable : 06 86 45 50 72

E-mail : info.colloudramonage@orange.fr



# Hostellerie du Lac

M. et M<sup>me</sup> P. & N. Henchoz



158, route du Lac - R.N. 5  
Grande Rive - Neuvécelle  
74500 EVIAN-LES-BAINS  
Tél. 04 50 75 02 92  
Fax 04 50 75 57 63

VOTRE APPARTEMENTS DE STANDING À EVIAN  
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



Le Gent'Leman, Evian-les-Bains



Agence LB immobilier - Thonon

7, Place Jules Mercier  
74200 Thonon-les-Bains  
Tel. +33 (0) 450 37 54 41

[www.groupeib-immobilier.com](http://www.groupeib-immobilier.com)  
[sophietikent@creationlb.com](mailto:sophietikent@creationlb.com)

# Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE



Matériaux  
Menuiserie  
Carrelage  
Sanitaire  
Extérieur  
Bricolage  
Combustibles

EVIAN - THONON - MARGENCEL



GYMNASTIQUE

# Neuv'gym

Neuv'gym a repris ses activités avec un nombre d'adhérentes stable par rapport à l'année précédente.

La saison 2014/2015 avait été clôturée par le buffet canadien qui a suivi le dernier cours et la sortie montagne le dimanche suivant. Une météo exceptionnelle nous a permis d'admirer le Mont-Blanc tout au long du parcours qui nous a emmenées du Mont Caly au Mont Chery.

Nous avons participé l'an dernier de façon un peu différente au Téléthon en organisant la vente de confitures maison à Milly.

Cette vente a remporté un certain succès et sera renouvelée cette année.



CONTACT

Christiane DECHAVASSINE : 04 50 74 87 16

Françoise LACROIX : 04 50 75 37 31

<http://neuvgym.jimdo.com/>

[neuvgym@orange.fr](mailto:neuvgym@orange.fr)

MUSIQUE

# Trompes de chasse

Les membres de l'association des Trompes de Chasse de Neuvecelle se réunissent les lundis et jeudis dès 20h à l'école de Neuvecelle et dès l'arrivée des beaux jours dans les bois de Valère (route de chez Potruz).

Cette année, nous avons participé à différentes manifestations notamment à la Kermesse Paroissiale, la Foire d'Automne d'Abondance, aux marchés nocturnes sur la nouvelle plage de Grande Rive, ...

Notre instrument étant monophonique, nous avons besoin d'être en groupe pour produire les morceaux de composition écrits pour la trompe. Les passages forts sont produits par les sonneurs de « forte » :

- > Les « **chants forte** » sonnent la mélodie du morceau
- > Les « **secondes forte** » exécutent une voix d'accompagnement
- > Les « **basses** » complètent l'harmonie dans les graves

Les passages plus doux sont appelés « radoucis », on y retrouve les trois mêmes pupitres (chant, seconde et basse).



Le son de la trompe de chasse est produit par la vibration des lèvres des sonneurs dans l'embouchure qui utilisent alors l'instrument comme un amplificateur.

Cette année, nous venons d'intégrer Florence au sein du groupe, nous lui souhaitons la bienvenue.

Vous pouvez **contacter le Président au 06 12 62 75 74** pour toutes demandes de manifestations ou renseignements complémentaires.



evian®

arobase  
INFORMATIQUE

**XEFI**

VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

**Arobase Informatique - XEFI Annemasse**

Franchise XEFI

Adresse : 92 Route de Serry - 74250 Fillinges

Fixe : 04 50 31 04 20

Fax : 04 50 31 04 21

Email : [jm.zaghet@xefi-annemasse.fr](mailto:jm.zaghet@xefi-annemasse.fr)

<http://www.arobaseinfo.com>

Découvrez notre  
Data Center SHD en vidéo !



**BOUCHERIE**

*Stéphane Sannicolo*

**CHARCUTERIE**

Charcuterie Maison,  
Brasérades,  
Fondues,  
etc...



PARKING

1077, av. de la Rive - 74500 AMPHION - Tél. 04 50 70 04 76





Le jardin des Sons

CHORALE

# Le Jardin des Sons

Une chorale toujours en mouvement ...



Concert à Caselle en octobre 2015

En septembre dernier, la chorale a organisé son assemblée générale annuelle sous la présidence de Jean-Pierre MUDRY. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Des premiers mois studieux au concert partagé dans la douceur printanière de mai avec le chœur Double Croche d'Évian, l'année s'est poursuivie mi-juin du côté de Ville-la-Grand pour le retour de notre concert de décembre avec la Croche Chœur. Puis, ce fut déjà l'heure d'été, l'occasion de participer aux animations dominicales du marché de Saint-Paul-en-Chablais en juillet. Enfin, les premières tonalités automnales, nous les avons trouvées du côté de Vérone lors d'un week-end passé en compagnie de la chorale de Caselle, rencontrée il y a dix ans et avec laquelle des liens indéfectibles d'amitié se sont tissés.

Mais appartenir au Jardin des Sons en 2015, ce fut aussi prendre du plaisir autour d'un bon repas, c'était en mars et en novembre à la Salle d'Animation de Neuvécelle ou encore en juin avec la visite des gorges du Pont du Diable orchestrée par Serge, l'un de nos choristes et grand connaisseur du site où il a travaillé comme guide pendant de nombreuses années.

Sur la route de 2016 pointent déjà un concert à Vailly en avril, une participation à la fête de la Musique de Neuvécelle et un ambitieux projet Starmania avec l'harmonie Jeanne d'Arc le samedi 2 juillet au parc de Vindry à Lugrin.

Enfin, du côté pratique, les répétitions ont toujours lieu le lundi soir à la Salle d'Animation à partir de 19h45 pour l'installation et jusqu'à 22h, sous la baguette de Sébastien Chatelain.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site ou à nous contacter par mail :

## INFOS & CONTACT

<https://lejardindessons.wordpress.com>

[lejardindessons.neuvécelle@gmail.com](mailto:lejardindessons.neuvécelle@gmail.com)



Sortie amicale aux gorges du Pont du Diable



**SPORT**

# Ecole de Hand-ball

La saison 2014-2015 a été riche en événements avec les petits de l'école de hand sous la responsabilité d'Anthony GAVET et de Stéphanie PLANTIN.

Tout d'abord, ces petits de 4 à 10 ans ont disputé plus de 10 tournois tout au long de la saison. Ils ont sillonné les routes du département avec le concours de leurs parents qui nous aident grandement dans cette tâche.

Pendant toute la saison, ils ont fièrement défendu les couleurs de notre association.

Comme le veut la tradition, nous avons organisé le Noël du Hand qui se déroule avec un film au cinéma Royal d'Evian, suivi d'un goûter qui a été servi à la Salle d'Animation et d'un apéritif pour les parents.

Début janvier, a suivi le traditionnel tirage des Rois. Enfin, pour la fin de saison, tout le monde fut réuni à la Salle d'Animation pour un grand barbecue.

A l'occasion du tournoi de la rentrée qui a eu lieu le 11 octobre dernier, les petits ont inauguré leur nouveau maillot. Qu'il me soit permis de remercier la municipalité qui nous soutient dans notre démarche. Merci à Anne Cécile VIOLLAND, Hervé LACHAT et Nadine WENDLING pour leur présence lors du tournoi départemental.

Un grand merci à tous les bénévoles (entraîneurs, parents, dirigeants) qui nous aident sans compter.

Merci à tous

Daniel GAVET



**CONTACT**

Daniel GAVET, Président - Tél : 04 50 70 70 33

**coradrive.fr**

LE N°1 DU CHOIX

Commandez en ligne et choisissez le jour et l'heure de votre retrait !

MÊMES PRIX QU'EN MAGASIN

SERVICE GRATUIT



<sup>(1)</sup> Hors bons de réduction et bons d'achat - <sup>(2)</sup> Hors livraison

**www.cora.fr/amphion**



**G. DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**

**La Décoration**

Magasin  
19 Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28

Magasin  
ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 21

**www.dubouloz.net**

LECTURE

# Le Marque page

## Zoom sur 2015

De belles rencontres ont eu lieu cette année à la bibliothèque : lectures, jeux et diverses animations pour le plaisir des petits et des plus grands.

Ce printemps, la Compagnie «De l'Une à l'Autre» a partagé des p'tits grains d'amour avec notre jeune public. Les plus grands n'ont pas été oubliés au début de l'été, un jeu sur les expressions françaises leur a permis de découvrir une multitude de petites phrases qui imagent si bien notre langue.

Retour de la Compagnie «De l'Une à l'Autre» cet automne, avec une lecture théâtralisée «Henriette, Julie, Sarah, Marie...et les autres», créée à partir d'écrits de femmes pendant la Grande Guerre. Une exposition «Femme Debout» est venue compléter cette animation durant le mois de novembre.

L'année s'est terminée avec un jeu pour nos lecteurs de 8 ans et plus, qui ont découvert ce que sont devenus les héros de leurs livres. C'est avec un grand étonnement qu'ils ont retrouvé Peter Pan en agent de voyage avec Clochette pour assistante !



## Projets 2016

Vous pourrez voir des expositions illustrées par des jeux, des soirées pour les adultes, des animations pour les plus petits.

**Presque poèmes pour presque poètes :** Une invitation à jouer avec les mots pour entrer en poésie.

**Improvisation en Tsiganie :** L'exposition proposera un éventail aussi large que possible des différents styles musicaux, un voyage avec les Fils du vent, virtuoses amoureux de la vie et de la liberté. Elle se veut être aussi un espace de compréhension et de rencontres.

**Qui a refroidi Lemaure ?** Une aventure interactive vous invitera à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes. Une expérience autour de la littérature policière d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille.

**Chaque semaine, retrouvez une idée de lecture sur notre blog:** <http://bibliothequeneuvecelle.blogspot.fr/>

## INFOS & CONTACT

Bibliothèque Le Marque Page, 04 50 75 01 77

**Mardi** de 14h à 18h30

**Mercredi** de 11h30 à 12h30 et 14h à 18h

**Vendredi** de 14h à 18h30

**Samedi** de 10h à 12h



NOUVEAU À  
NEUVECELLE/ÉVIAN

STATION DE SKI  
AÉROPORT,  
GARE, HÔTEL...

# Transport de voyageurs

1 à 8 passagers



24h/24 7j/7  
Toutes destinations



**Alpi Transferts.fr**  
votre partenaire mobilité!

www.alpi-transferts.fr ☎ 07.77.60.84.69

# AUTOSUR



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**3 ADRESSES  
POUR MIEUX VOUS SERVIR**

ZAC du Pré Biollat - **ANTHY**  
04 50 70 48 48

5, avenue des Grottes - **EVIAN**  
04 50 75 11 10

ZAC du Larry - Vongy - **THONON**  
04 50 26 25 85

www.memo-utile.com/professionnels

# BEL & MORAND T.P.

**Aspiratrice  
excavatrice**  
Copeaux, sciure, gravats, gravier,  
terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

**Contact**

403 E. route de la Gare  
Z.I. Mésinges  
74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 17 08 00  
Fax 04 50 17 08 01  
E-Mail : sabmtp@wanadoo.fr




- CHARPENTE
- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- ISOLATION
- MAISON  
OSSATURE BOIS
- RÉNOVATION

# Buisson SARL

**74500 NEUVECELLE**  
**TÉL. 04 50 70 72 50**  
buissoncharpente@wanadoo.fr  
www.buissoncharpente.fr

# DAZZA S.A

**ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS**

**LES AVANTAGES DU FORAGE :**

- PAS DE REMISE EN ÉTAT
- PAS DE GÈNE DE CIRCULATION
- COÛT ENVIRONNEMENTAL (PAS DE ROTATION DE CAMION)
- GAIN DE TEMPS
- FIABILITÉ DES RECOLLEMENTS
- COÛT DES TRAVAUX SIMILAIRES AU COÛT TRADITIONNEL

**FORAGE DIRIGÉ  
TRAVAUX SANS TRANCHEE**

NOUS PROPOSONS UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE  
POUR LA RÉALISATION DE TOUT TYPE DE TRAVAUX DE RÉSEAUX.  
C'EST LE TRAVAIL EN FORAGE DIRIGÉ JUSQU'À 100 M  
ET JUSQU'À 200 M DE DIAMÈTRE.

RÉSEAUX SECS  
RÉSEAUX HUMIDES  
DEVIS SUR DEMANDE



PONT DE DRANSE - B.P. 620 AMPHION - 74506 EVIAN CEDEX  
Tél. 04 50 83 14 14 - Fax : 04 50 83 13 07 - e-mail : info@dazza.fr - Site internet : www.dazza.fr



## SANTÉ

# Donneurs de sang

Le rythme à 5 collectes s'est bien poursuivi en 2015. Il a été marqué par une hausse notable du nombre de dons, 34 de plus qu'en 2014 et 20 de plus qu'en 2013 : 499 présentés (465 en 2014) pour 450 poches récoltées (408 en 2014), avec le geste encourageant de 38 nouveaux. Merci à tous ces généreux donateurs qui osent et qui pensent à donner un peu d'eux-mêmes pour ceux qui ne demandent qu'à vivre.

Du côté de la vie de notre association, l'année a été bien remplie, montrant son dynamisme avec :

- la traditionnelle balade raquettes-raquette à Bernex,
- les courses de rames sur le Lac (Amphion, Evian, Lugrin et Meillerie),
- la tenue de la buvette du marché nocturne de Grande Rive le 25 août en partenariat avec les Donneurs de sang de Maxilly,
- la balade familiale de l'Union Départementale (UD) à Douvaine et les vignes de Ballaison,
- la participation de 19 Neuvancellois à la Virade contre la mucoviscidose à Allinges, lors de laquelle le bénéfice récolté au Marché de Grande Rive a été remis à « Vaincre la mucoviscidose »,
- le repas de remerciements aux rameurs,
- la participation à des manifestations communales : la Fondue des associations, le Forum des associations de Neuvecelle-Maxilly-Lugrin et le Téléthon.

Nos membres du Comité ainsi que nos actifs vice-présidents de l'UD ont participé à de nombreuses manifestations départementales et régionales, dont l'assemblée générale de l'UD à Margencel, le congrès régional à Montrevel (Ain), la journée mondiale du don du sang à Annemasse, le stage PIF (Promotion, Information, Formation) à Boège, Glisse en Cœur au Petit-Bornand, le Tour du Chablais, le Tour de l'Avenir, ...

Une assemblée générale est prévue ce printemps avec remise de diplômes. Le Comité se mobilise aussi pour le soutien à l'éthique du don de sang que des lobbies essaient de mettre à mal pour leur profit, avec la commercialisation du plasma.

Notre association est très active et nous comptons sur vous pour continuer dans l'esprit de nos prédécesseurs et de nos retraités très fidèles qui viennent de donner pour la dernière fois à 71 ans. Pour cela, vous qui avez entre 18 et 70 ans et qui êtes en bonne santé, nous vous attendons à nos 5 collectes de 2016, les lundis 4 janvier, 7 mars, 23 mai, 1<sup>er</sup> août (les frontaliers n'auront pas d'excuse) et 10 octobre. Les donneurs de plasma sont recherchés pour des dons actuellement à Annemasse ou à Evian lors des collectes.

Participez aussi à notre loto le samedi 16 janvier pour nous aider à améliorer encore nos collations d'après dons et nos activités.



Balade UD à Douvaine



Balade Raquettes Raquette



Repas de rameurs

Un jour, vous en aurez peut-être besoin. Pensez-y toujours...

**SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE**

LOISIRS ET CULTURE

# Neuvecelle Loisirs et Culture



*La deuxième édition du festival  
« Histoire D'en Rire » de Neuvecelle  
a affiché complet !!*



**Plus de 200 personnes** étaient au rendez-vous !!!

Humoristes amateurs Chablaisiens, professionnels et jeunes talents se sont retrouvés pour la 2<sup>e</sup> édition du festival Histoire d'en Rire.

Tous étaient plus en forme que jamais pour partager leur passion et faire passer une excellente soirée au public venu des quatre coins du Chablais.

La soirée a été présentée avec brio et dynamisme par Martine SERVOZ et Fred CHESSEL qui nous a fait découvrir ses talents cachés d'imitateur !

La première partie de soirée a permis d'accueillir la troupe Théâtralement Vôtre de Neuvecelle avec leurs sketches « Baby-boom-Badaboom », les Gniolus de Bernex avec leur sketch « L'enterrement » ainsi que **Jean-Mi** de la troupe des Bergers et Bergères en Folie qui a remporté le **prix Coup de Cœur du Public** par applaudimètre.

En deuxième partie de soirée, nous avons retrouvé deux jeunes humoristes niçois. Jérémy BELIER avec son humour noir et décalé ainsi que Romain BARREDA qui, grâce à ses jeux de mots excellents, son débit de parole impressionnant et ses mimiques dignes des plus grands, a su se faire apprécier du public en quelques secondes seulement !

Une soirée réussie qui invite l'équipe de Neuvecelle Loisirs et Culture à programmer d'ores et déjà une **3<sup>e</sup> édition le samedi 23 avril 2016 !**

*Les jeunes Neuvecellois vainqueurs  
des IV<sup>e</sup> Olympiades !!*



*Première fête de la musique organisée  
en collaboration avec Maxilly !*



Neuvecelle Loisirs et Culture s'est associée à la commune de Maxilly pour organiser une Fête de la Musique au bord du Lac sur la nouvelle plage de Grande-Rive.

5 groupes se sont succédé sur la scène le dimanche après-midi. La soirée s'est terminée dans une ambiance festive avec le groupe de variété Back Track qui a mis le feu au Lac !

Environ 1 000 personnes étaient au RDV pour cette toute première édition.

La Fête de la Musique 2016 sera organisée le dimanche 19 juin 2016 sur la plage de Grande Rive bien sûr !



## Incroyable succès de la semaine du Vintage !!



Les enfants de l'école de Neuvécelle ont été très amusés et intéressés de découvrir le quotidien de leurs parents et grands-parents.

Cette année, l'association a choisi pour thème le Vintage à l'occasion des Journées du Patrimoine. Plus de 800 personnes ont visité l'exposition et participé aux différentes animations.

Un tel succès vraiment inattendu qui a récompensé très largement l'équipe de NLC et ses bénévoles !!!

Un grand merci à tous ceux qui rendent possible l'organisation de ces événements !!



Les bénévoles accompagnés des Satin Dolls Sisters lors de leur concert.

## Une trentaine d'enfants a participé au premier atelier Halloween organisé par les bénévoles d'NLC.



Au programme, découpe de citrouilles terrifiantes, bricolages d'Halloween, goûter de tartes et gâteau à la courge.

## Sortie Nature « Région des Lacs du Jura » reprogrammée le dimanche 22 mai 2016.



### **Matinée**

Visite du Musée du Jouet de Moirans en Montagne (Jura)

Au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura et de la région des Lacs, vivez une expérience unique dans un lieu magique. Près de 3 000 pièces du monde entier racontent notre histoire la plus intime.

### **Repas**

Embarquement à 11h30 pour un déjeuner-Croisière à bord du Louisiane sur le Lac de Vouglans.

Au fil de l'eau, découvrez ou redécouvrez la vallée engloutie, ses histoires et ses légendes, désormais devenue un lac majestueux de 35 km de long, au cours d'une croisière gourmande.

### **Après-midi**

A la sortie du bateau, un accompagnateur nous prendra en charge pour une balade commentée autour du Lac de Vouglans.

**En fin de journée**, nous rejoindrons la Fruitière 1900 à Thoiria.

Au cœur du Pays des Lacs jurassiens, tout le charme d'une fruitière typique conservée en l'état depuis 100 ans ! Vous découvrirez la fabrication à l'ancienne du Comté et pourrez le déguster.

**Tarif** : 66 €

**Inscriptions** : nlc74500@live.fr – 04 50 70 13 36

### *Rendez-vous à ne pas manquer :*

- **Ciné-conférence nature** : ven. 15 janvier à 20h
- **Boom du Carnaval** : mercredi 10 février
- **Histoire d'en Rire** : samedi 23 avril
- **Sortie nature** : dimanche 22 mai
- **Olympiades** : samedi 11 et dimanche 12 juin
- **Fête de la Musique** : dimanche 19 juin
- **Vide Grenier** : dimanche 7 août
- **Journées du Patrimoine** : du 16 au 25 septembre
- **Vide-Dressing** : dimanche 23 octobre
- **Marché de Noël** : sam. 26 et dim. 27 novembre
- **Téléthon** : vendredi 2 et samedi 3 décembre

### **CONTACT**

Neuvécelle Loisirs Culture

**04 50 70 13 36 ou 07 81 85 67 85**

nlc74500@live.fr

<http://neuvécelle-loisirs-culture.jimdo.com/>



**S.A.S. MICHEL CASSET**

**PEINTURE**  
PLACOPLATRE - SOLS



51 rue de la Dent d'Oche  
74500 AMPHION  
Tél. 04 50 70 87 33  
mcasset@wanadoo.fr

**SAT**

**LOCATION D'AUTOCARS  
DE GRAND TOURISME  
VOYAGES ORGANISÉS  
CIRCUITS TOURISTIQUES**

DEVIS ET CATALOGUES  
GRATUITS SUR DEMANDE



11, Avenue Jules Ferry - BP 68  
74202 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 71 00 88  
www.sat-autocars.com

**Pavelec**

STATION DE POMPAGE  
(eau potable, eau usée)  
TRAITEMENT EAU POTABLE  
TELECOMMANDE - AUTOMATISME  
REGULATION - TELETRANSMISSION  
RECHERCHE DE FUITE

-----

Parc d'activités des Platières - 160 Rue du Moron  
69440 SAINT LAURENT D'AGNY

Tél : 04 78 48 79 67  
Email : pavelec@wanadoo.fr

**SOCCO**



TERRASSEMENT      RESEAUX      GENIE CIVIL

1, Route des Creuses - 74650 CHAVANOD  
Tél. 04 50 69 33 44 - Fax : 04 50 69 18 69  
socco@socco.fr

**CONSTRUIRE ENSEMBLE**

**RGE ECO artisan**  
La nouvelle énergie du bâtiment

S.A.R.L.

**MENUISERIE  
CHARPENTE  
CHAMBAT**



Maison ossature bois / Chalet à colombage  
Escaliers bois / Zinguerie Générale

Le Nouy - 74500 THOLLON-LES-MÉMISES  
Tél. 04 50 70 92 53      sarl.mcc@carlo.fr

**CAPEB**  
L'Artisanat du Bâtiment  
RHÔNE-ALPES

ANIMATIONS

# La Neuvecelloise

Le dimanche 12 juillet 2015 sous un soleil radieux, le Comité de la Neuvecelloise a organisé une nouvelle édition de sa Kermesse Paroissiale. Les Chorales de Neuvecelle, Maxilly et Lugrin ont chanté la messe dans l'Eglise, à l'ombre de laquelle s'est déroulée cette fête du Village de Neuvecelle.

Les Trompes de Chasse ont sonné pour accompagner l'apéritif, puis ce fût le déjeuner servi dans la Salle et sous la verdure bienvenue des arbres...

Tous les stands ont eu un grand succès, la palme revenant comme chaque année au bar, aux beignets, et à la pêche à la ligne pour les petits !!

Nous avons accueilli sous le chapiteau un stand du Prieuré d'Evian et de l'association Gavot Solidarité de Larringes.

L'après-midi fût animé par la musique de l'Echos du Gavot de St-Paul-en-Chablais.

Le soir, tout le monde s'est retrouvé pour le tirage de la tombola, les jeux du poids du jambon et du prénom de la poupée, ce qui occasionne toujours des sourires et quelques déceptions... Et nous avons eu droit à un duo très réussi de Madame le Maire de Neuvecelle et de Monsieur le Maire de Maxilly !!! Peut-être que pour l'année prochaine, nous n'aurons même plus besoin de faire appel à un groupe pour l'animation.

Un grand merci à Anne-Cécile VIOLLAND, à la Mairie et au Conseil Municipal pour leur inaltérable soutien à l'organisation de cette fête. Un grand merci à vous tous les bénévoles car sans vous, rien ne pourrait se faire.

Merci aussi à vous tous qui participez toujours aussi nombreux à cette manifestation amicale et joyeuse.

Un petit appel : le Comité aurait besoin de



bonnes volontés pour venir le rejoindre, car même si cela ne se voit pas « trop », il a pris quelques années et des plus « jeunes » seraient les bienvenus !!!!

Rendez-vous l'année prochaine et nos meilleurs vœux à tous pour cette année nouvelle.

Le Comité

DANSE

# Tango Passion



«Une émotion qui se danse, une danse nommée désir : le tango argentin»

CONTACT

TANGO PASSION  
Maison des Associations  
520 Avenue de Maxilly  
74500 NEUVECELLE

Président: **Arsène KABRANE**  
06 48 45 06 60  
kabrane.arsene@wanadoo.fr

Un peu de passion s'est ajoutée à notre association de Tango Argentin, pour devenir « TangoPassion ».

Les ingrédients restent les mêmes pour vous faire danser à Neuvecelle et dans tout le Chablais.

Ambiance conviviale, musique et de nombreux pas à découvrir vers l'harmonie du couple dans la danse.

A la portée de tous, pour le plaisir de vivre le tango et pas seulement le regarder, venez rencontrer l'association « Tango Passion » chaque lundi de 19h30 à 21h30 à la Maison des Associations.

Des sorties Milonga (bal de tango) sont régulièrement effectuées dans la région. Cette saison, nous organiserons chaque mois une Milonga au Château de Ripaille. Les premières éditions se sont déroulées les 18 octobre et 22 novembre.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

# L'Atelier d'Art

Toute l'année 2015, nos activités artistiques, à savoir broderie, peinture, cartonnage et encadrement, avaient pour but d'approfondir notre savoir-faire en vue de notre exposition annuelle du premier week-end d'août.

Sur le thème du Vin, nous avons ainsi réalisé des paniers de vigneron, des broderies encadrées relatant l'histoire du vin, ainsi que peintures à l'huile et à l'aquarelle.

La vingtaine de membres aime aussi partager leur ressenti lors d'expositions, petit voyage culturel à la découverte des différents artistes.

Cette année, nous avons choisi le thème du Jardin pour notre prochaine exposition où nous espérons vous revoir toujours aussi nombreux.

Michèle BERTELOOT



LOISIRS CRÉATIFS

# L'Atelier des Petites Croix

Depuis deux saisons, l'association «L'Atelier des Petites Croix» s'ouvre sur tous les loisirs créatifs (crochet, couture, tricot, cartonnage, broderie traditionnelle, etc...), mais toujours en lien avec nos petites croix lors de nos différents ateliers.

En perpétuelle recherche d'idées, le club allie aussi bien les activités manuelles qu'artistiques.

La saison 2014-2015 a permis de préparer le Marché de Noël du 28 novembre. Nous avons élaboré des boules de neige, des cartes de vœux brodées, un sac à pinces à linge, etc...

Pour cette saison, le club travaillera sur sa participation au Téléthon 2016.

Envie d'apprendre ou de vous perfectionner, n'hésitez plus à nous rejoindre dans une ambiance conviviale.

Nous nous réunissons **tous les mardis de 20h30 à 22h30** au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations.



CONTACT

[hermione3174@yahoo.fr](mailto:hermione3174@yahoo.fr)



ZOOM SUR ...

## La Chapelle de Maraîche

La Chapelle de Maraîche dans le cadre des manifestations d'Octobre Rose.



Photo : Johann Touanen

**Naturelément**

Plante tropicale et exotique  
Artificielle, naturelle, stabilisée

Conception, création, entretien  
Patio, bac, jardinière, tableau

Service aux entreprises  
Contrat d'abonnement, location longue durée

**PAYSAGISTE  
D'INTÉRIEUR**

**DÉCORATRICE  
ÉVÉNEMENTIELLE**

Location de plantes  
Événement privé et mariage  
Arche de cérémonie, espace lounge, photo booth, etc.

Événement d'entreprise  
Vitrine, décor et sapin de Noël, stand, réception, etc.

avenue de Montigny  
74500 NEUVECELLE  
06 50 50 89 15  
www.naturelement.fr

**Naturellement**  
Paysagiste d'intérieur

**F. MAGNIN  
METALLERIE  
FERRONNERIE**

Zone Artisanale de Montigny  
**MAXILLY-SUR-LÉMAN**

**04 50 17 00 79**  
**06 74 45 66 96**

**DARAGON & CHEYSSON ARCHITECTES**

36 Avenue de Senevialaz · 74200 Thonon-les-bains · 33 (0)4.50.26.67.69 · agence@daragon-cheysson.fr

www.daragon-cheysson.fr



[www.mairie-neuvecelle.fr](http://www.mairie-neuvecelle.fr)

Mairie de NEUVECELLE  
42, avenue de Verlagny  
74500 NEUVECELLE  
Tél. 04 50 75 03 45

